



Documents statutaires présentés en Assemblée Générale le 27 mai 2020

Rapport moral

Rapport d'activité

Rapport financier



Rapport Moral

1



NATHALIE BOUSSEAU

Présidente de l’AFF

Chers amis,

2

Chaque année dans le rapport moral, c’est une tradition instaurée par Xavier Delattre, mon prédécesseur, nous essayons de qualifier l’année par un mot : celui qui nous a marqué dans notre mission. Après l’ouverture de l’ami Xavier Delattre en 2017, et le passage de 2018, le mot par lequel je définirais l’année 2019 serait accompagner.

A l’heure où vous lirez ce rapport moral, en pleine crise du Covid 19, il semble un peu étrange de repenser à l’année écoulée, qui nous paraît bien lointaine.

Pour autant, en ces moments compliqués, où le partage des expériences, des expertises et même des émotions entre fundraisers est si précieux, le rôle de l’AFF depuis bientôt 30 ans reste le même, celui de vous accompagner au plus près pour faire grandir, inspirer ses adhérents et les aider à construire un avenir meilleur.

Après une année de réflexions intenses, l’AG 2019 a été l’occasion de présenter à l’ensemble des adhérents notre nouveau plan stratégique 2019-2024.

Le souhait de l’AFF est de promouvoir une nouvelle vision du rôle du fundraiser, qui, au-delà de son expertise dans la collecte, est un véritable acteur de changement. Notre association veut être aujourd’hui un réseau qui fédère et accompagne toutes les personnes qui s’engagent à donner à des causes d’intérêt général les moyens de bâtir un monde plus solidaire.

Cette mission élargie s’est concrétisée tout au long de l’année écoulée, à travers de nombreuses actions :

→ **Fédérer la communauté des fundraisers, à travers une vie associative riche et toujours plus ancrée dans les régions**

Avec 1 138 adhérents venus de tous les secteurs, 2019 a marqué une année record en terme d’adhésions. A nous de relever le défi de la fidélisation pour nos 60 % de primo-adhérents.

L’autre fait marquant, c’est la confirmation du déploiement régional de l’AFF avec une belle croissance du nombre d’événements en région, et des innovations dans les formats de rencontre. Nous souhaitons la bienvenue au nouveau groupe Bourgogne Franche Comté.

→ **Former et accompagner les fundraisers**

A travers sa newsletter, son magazine, son site, l’AFF se veut une source incontournable d’information et d’inspiration pour ses adhérents. Un effort particulier a été mis cette année sur la présence de l’association sur les réseaux sociaux, notamment Twitter et Linked In.

Le succès des formations de l’AFF s’est encore confirmé en 2019, avec une croissance de plus 8 % de nombre de participants.

→ **Promouvoir la générosité et porter la voix des fundraisers**

La reconnaissance du métier de fundraiser et de son rôle sont depuis toujours au cœur des missions de l’AFF. C’est pourquoi il nous est apparu important de prendre part à la mobilisation du secteur sur la défense de la loi Aillagon dans le cadre du Plan de Loi de Finances 2020 pour faire entendre la voix de ceux qui collectent.

Même si le dispositif fiscal n'a finalement pas été maintenu, nous avons travaillé au sein de la coordination Générosité avec les autres organisations représentatives du secteur associatif pour porter une position concertée auprès des pouvoirs publics.

L'objectif de l'AFF est également de promouvoir le caractère positif, innovant et transformateur de la générosité.

Oui, nous voulons célébrer la générosité et encourager le don sous toutes ses formes car nous croyons qu'ils sont vecteurs de changements, et de changements positifs.

C'est bien cette idée-là que nous avons cherché à promouvoir au travers de la deuxième édition de Giving Tuesday, qui a remporté un magnifique succès.

Avec plus de 1 000 opérations dans toute la France, un relais dans les écoles grâce à la mobilisation de Gabriel Attal, le secrétaire d'Etat à la vie associative, cette belle opération est désormais un temps fort de l'année pour nos amis fundraisers.

Merci.

Un merci tout particulier cette année à l'équipe salariée de l'AFF, qui a su répondre présente et relever les nouveaux défis

Merci au Conseil d'Administration pour son implication et son engagement pour notre profession. *Et un merci particulier à ceux qui quittent le Conseil d'Administration : Alain et Aurélie.*

Merci à vous tous qui participez à la vie de l'AFF : À vous qui êtes engagés dans l'animation, l'organisation des sessions et qui participez ainsi au succès des conférences et séminaire.

Merci à tous les bénévoles pour leur aide précieuse.

Merci à nos partenaires pour leur soutien fidèle, exigeant et bienveillant.

Merci à chacun, pour leur fidélité, leur ouverture d'esprit et leur expertise au service des fundraisers


Rapport d'activité

4



Introduction

Partie 1 : Une vie associative toujours riche !

- 
1. Les adhérents au coeur de l'AFF
 2. Le déploiement en région et l'animation du réseau
 - 2.1. La vie en région
 - 2.2. L'animation de groupes spécifiques

Partie 2 : L'accompagnement et la formation des fundraisers

1. L'information auprès des professionnels
 - 1.1. Les newsletters de l'AFF: l'actualité du fundraising en France et à l'étranger
 - 1.2. Fundraizine : le magazine trimestriel des fundraisers
 - 1.3. L'AFF online
 - 1.4. l'AFF au FNAF
2. La formation
 - 2.1 Certification professionnelle
 - 2.2. Le Certificat Français du Fundraising (CFF)
 - 2.3. Des modules de formation et de véritables parcours de formation
 - 2.3.1. Formations inter structures
 - 2.3.2. Formations intra
 - 2.3.3. Webconférences
 - 2.3.4. Fédérer et accompagner la Fundraising Académie
3. Les séminaires et conférences de l'AFF
 - 3.1. Le Séminaire francophone de la collecte de fonds
 - 3.2. La Conférence pour l'enseignement supérieur et la recherche (ESR)
 - 3.3. La Conférence pour le secteur culturel
 - 3.4. La Conférence pour le secteur confessionnel
 - 3.5. La Conférence pour le mécénat territorial et collectivités
4. L'accompagnement carrière

Partie 3 : Mobilisation et Influence

1. Mobilisation pour la défense du mécénat
 - 1.1. La coordination générosité : un front uni
 - 1.2. La mobilisation des fundraisers
 - 1.3. Auditions : la voix des fundraisers
2. Giving Tuesday : deuxième édition- Mobiliser pour développer une culture du don
3. L'AFF à l'international
 - 3.1. Resource Alliance et l'International Fundraising Congress (IFC)
 - 3.2. European Fundraising Association (EFA)

Conclusion : ce qu'il faut retenir

L'Association Française des Fundraisers : une vision, une mission, des valeurs

6

A l'approche de ses 30 ans, il était important pour l'AFF de se questionner sur son identité et ses ambitions. C'est pourquoi, en 2019, l'AFF réaffirme sa mission et ses valeurs en faisant évoluer son identité et ses axes stratégiques. Avec toujours deux objectifs en tête : affirmer l'impact sociétal du métier de fundraiser et répondre aux évolutions du secteur.

Depuis la création de l'AFF en 1991, le contexte de travail des fundraisers n'a cessé d'évoluer : les métiers se professionnalisent, les secteurs d'activité se diversifient, les cadres juridiques et fiscaux changent ... L'association a pris de l'ampleur, notamment ces dernières années, en développant sa présence en régions ou en élargissant son offre de formations.

L'ensemble de ces éléments ont poussé l'AFF à réfléchir à ses fondamentaux, l'ont amenée à faire évoluer ses fameuses VMV (vision, missions, valeurs) et à définir ses principes d'action. Un nouveau plan stratégique à horizon 2024 a été présenté et approuvé à l'AG 2019.

UNE NOUVELLE VISION

A l'AFF, nous croyons en une société où l'engagement de chacun et l'alliance de tous font avancer le bien commun, la solidarité et la connaissance. La générosité et la mobilisation des ressources dans leur diversité sont vecteurs d'engagement, de cohésion et d'avancées sociétales. Ainsi, chacun peut devenir acteur de la construction du bien commun et rendre réalistes et réalisables des transformations sociétales.

UNE MISSION

Notre mission est de promouvoir un environnement et une culture de l'alliance favorables à la générosité et à la mobilisation des ressources dans leur diversité. Pour cela, nos axes de travail sont les suivants :

- **Approfondir l'accompagnement des fundraisers**, c'est-à-dire innover pour mieux répondre à leurs attentes, proposer de meilleurs contenus et services, renforcer les référentiels de bonnes pratiques, en particulier sur les questions d'éthique.
- **Renforcer notre influence** pour accroître l'impact des fundraisers sur leur environnement et développer la culture du don.
- **Dynamiser la vie associative**, en consolidant notre développement régional, en valorisant encore mieux l'adhésion et en proposant de nouveaux moyens de s'engager dans la communauté des fundraisers.

Au service de ces trois objectifs se trouve aussi le défi de la transformation digitale de l'AFF.

DES VALEURS

Lien social, solidarité et partage :

L'AFF défend l'idée que la générosité et la mobilisation de ressources sont des facteurs de cohésion sociale et que l'animation de son réseau est construite autour du partage et de la solidarité entre ses adhérents.

Engagement

Les adhérents de l'AFF sont des professionnels engagés. Ils trouvent en l'AFF un réseau qui leur permet de porter leurs engagements au plus haut en construisant l'excellence de leur métier de fundraiser.

Ouverture

L’AFF met la nouveauté et l’innovation au cœur de ses priorités. Elle est à l’avant-garde d’un métier en continuelle évolution.

Ethique

L’AFF met au cœur de ses pratiques et de son action une approche éthique du métier de fundraiser.

7

L’AFF en 2019 : les chiffres clé du réseau et de la formation

Le réseau

1138 adhérents

73 rendez-vous, à Paris et en régions, rassemblant près de 2000 fundraisers

18 groupes centrés sur un secteur, un métier ou une région

Les formations

2 200 personnes formées

107 journées de formation

14ème promotion du CFF

1 webconférence

L’AFF en 2019 : Le Conseil d’Administration

Deux nouveaux administrateurs ont été élus à l’Assemblée Générale 2019 : Olivier Loock et Zoé Macédo-Roussier.

Laurent Mellier a été élu trésorier de l’association. Il succède à ce poste à Roland Raymond, qui reste administrateur de l’AFF, au sein du Conseil d’Administration.

8

Merci à Aurélie Perreten et Alain Pierre pour leur implication passée dans le Conseil d’Administration.

Nathalie Bousseau, présidente – Fondation CentraleSupélec

Emanuela Croce, vice-présidente – CARE France

Laurent Mellier, trésorier – Institut Imagine

Joël Echevarria, secrétaire général – Toulouse School of Economics

Ann Avril, administratrice – UNICEF France

Vincent Créhalet, administrateur – Action contre la faim

Nathalie Levallois, administratrice – More Partnership

Olivier Loock, administrateur – Petits-Frères des Pauvres

Zoé Macédo- Roussier, administratrice – Philharmonie de Paris

Aurélie Perreten, administratrice – Ville de Meaux

Alain Pierre, administrateur – 4π

Roland Raymond, administrateur – Fundraising Conseil et COM&SENS

L’AFF en 2019 : L’équipe salariée

Ils sont vos interlocuteurs pour toute demande concernant les activités de l’association.

Yaële Aferiat, directrice

Stéphanie Harvier, responsable programmation et contenu

Héloïse Martin, chargée de programmation et contenu

Caroline Marry, responsable formation

Aichetou Wayne, assistante formation

Jessica Noire-Bouvier, responsable administrative et financière

Giovanni Verduci, assistant administratif et base de données

Laurence Losciuto, responsable développement et animation du réseau

Pauline Clatot, chargée de communication

Merci à Lenaig Naudais, Pauline Museux, Suraya Ahseek , Fadila Hnini, Salomé Blum-Aferiat, Aline Abderahman pour leur travail au sein de l’AFF en 2019.

Un grand merci à tous les bénévoles qui accompagnent l’association tout au long de l’année et sur les événements.

Partie 1 : Une vie associative toujours riche

L’AFF travaille au quotidien à fédérer les professionnels de la collecte de fonds et du mécénat. L’animation de cette communauté passe par l’organisation de rencontres et d’échanges réguliers, à Paris et en région.

CHIFFRES CLÉS

1138 adhérents
9 secteurs de l’intérêt général représentés
8 groupes animés par 25 coordinateurs régionaux
12 coordinateurs des groupes sectoriels
6 coordinateurs des groupes métiers.

1. Les adhérents au cœur de l’AFF

1138 professionnels ont adhéré à l’AFF en 2019, ce qui marque une augmentation de 13.6% du nombre d’adhérents par rapport à 2018. Merci à tous pour leur confiance et leur engagement aux côtés de l’association !

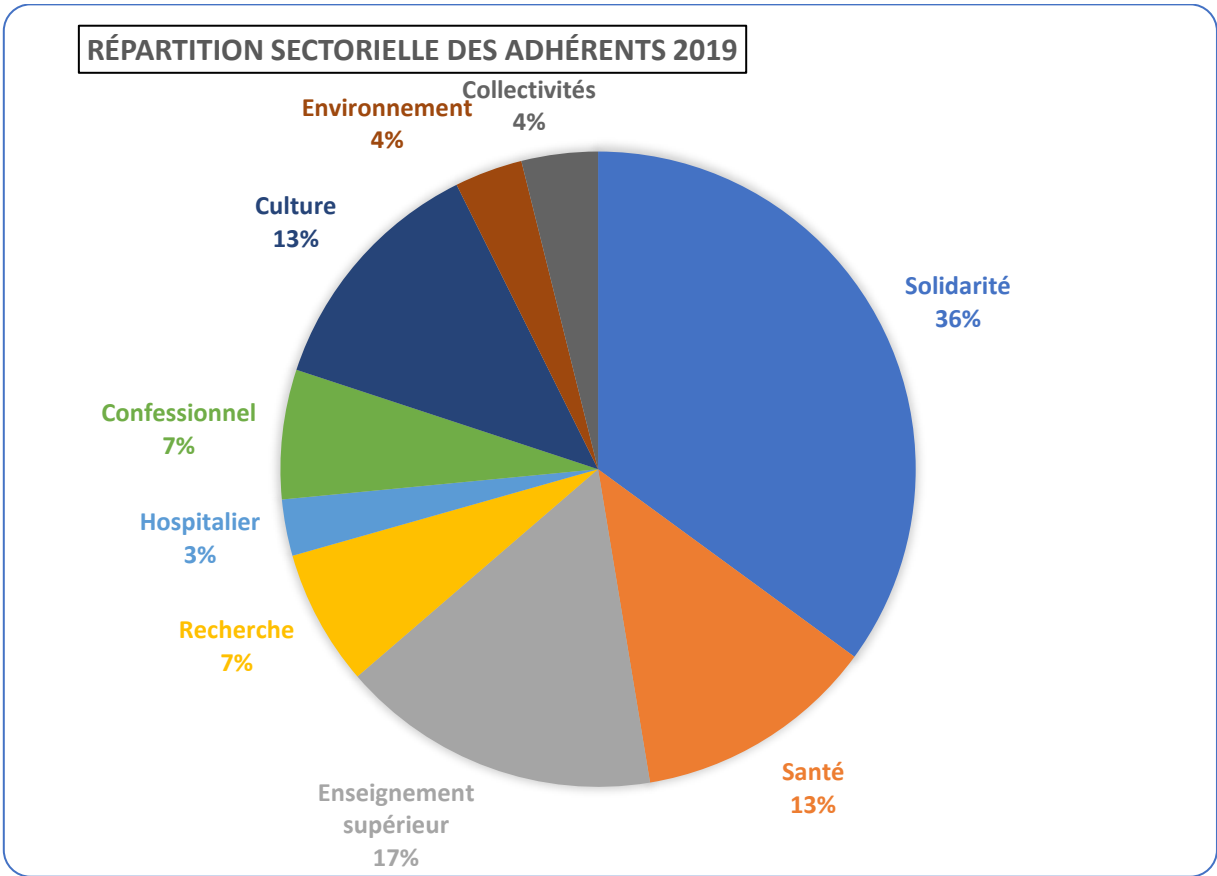
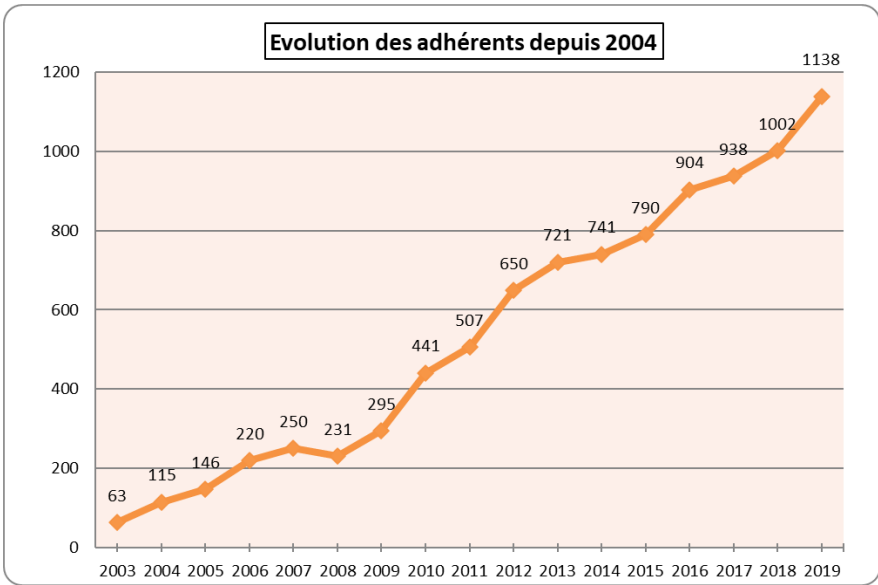
Le cercle des adhérents s’élargit

60% des adhérents ont rejoint l’AFF pour la première fois en 2019, et 33% sont des fidèles. Les 7% restants sont d’anciens adhérents revenus à l’AFF en 2019.

La répartition sectorielle des adhérents

Les adhérents de l’AFF sont principalement issus des secteurs historiques de la collecte de fonds : la solidarité est représentée à 36% en 2019, et l’enseignement supérieur à 17%.

Tous les secteurs de l’intérêt général sont représentés parmi les adhérents, ce qui assure une diversité dans les échanges entre professionnels, mais nécessite une programmation répondant aux demandes de chacun.



Adhérer à l’AFF, c’est :

- Appartenir à un [réseau de professionnels](#) et rencontrer ses homologues au cours d’événements réservés aux adhérents (petits-déjeuners, afterworks, journées de formation à tarif préférentiel)
- Etre [à la pointe de l’information et de l’innovation du fundraising](#) à travers un abonnement gratuit au magazine trimestriel *Fundraizine* et à la newsletter bimensuelle, ainsi qu’un accès illimité à la base documentaire.
- [Monter en compétences](#) grâce à des formations, séminaire et conférences dédiés aux enjeux d’un secteur, d’un métier ou d’une expertise, au bénéfice de votre carrière et de votre organisation.
- Profiter d’un [accompagnement carrière](#) : l’AFF est un allié dans votre vie professionnelle et celle de vos équipes en vous donnant les outils pour vous professionnaliser et avancer dans votre carrière de fundraiser.
- Donner à l’AFF les moyens d’agir pour la [reconnaissance de la profession de fundraiser](#) et pour la valorisation de ces métiers qui agissent au service de l’intérêt général.

Le statut d’adhérent est à titre individuel sur base annuelle (de janvier à décembre). S’il s’adresse aux professionnels en tant qu’individus, les structures peuvent également prendre en charge l’adhésion de leurs collaborateurs puisque leur montée en compétences est un apport pour les organisations d’intérêt général.

2. Le déploiement en région et l'animation du réseau

Animer un réseau de professionnels passe par des rencontres régulières aux formats variés. Petits-déjeuners thématiques, afterworks conviviaux ou encore déjeuners entre professionnels sont autant de moments d'échanges et d'opportunités de networking pour les fundraisers.

12

CHIFFRES CLÉS

2 conférences sur le mécénat en région
73 rendez-vous
dont 38 en régions
et 35 à Paris
Près de 2000 participants

2.1. LA VIE EN RÉGION EN 2019

Parce que les fundraisers qui constituent le réseau sont partout en France, l'AFF a renforcé ses activités en région grâce à l'implication d'adhérents dans les groupes régionaux.

C'est lors de l'Assemblée Générale de 2009 que la naissance du 1er groupe régional de l'AFF, en Auvergne-Rhône-Alpes, a été annoncée. Depuis, le Conseil d'Administration de l'AFF encourage cette dynamique. Il a été convenu que les groupes de l'AFF en région ne disposent pas de personnalité juridique.

Aujourd'hui, l'AFF compte 10 groupes régionaux. Le groupe régional Bourgogne – Franche Comté a été lancé en juillet 2019, venant ainsi confirmer une dynamique bien engagée dans les régions !

Les objectifs des groupes en région sont multiples :

- Animer et encourager le dynamisme du réseau des fundraisers en région
- Répondre au mieux aux attentes locales
- Favoriser le rayonnement de l'AFF
- Développer en région les actions d'information et de networking

Chaque groupe régional s'attache à promouvoir les bonnes pratiques du fundraising, le code de déontologie de l'AFF, ainsi que des valeurs de générosité, de transparence et d'altruisme.

La programmation des groupes régionaux comprend des études de cas, des présentations d'aspects méthodologiques assurant une montée en compétences et des moments de convivialité pour renforcer la communauté en région.

Dans un esprit de structuration, les candidatures des coordinateurs des groupes régionaux sont validées par le Conseil d'Administration de l'AFF, et ils sont tous signataires de la charte des coordinateurs.

Merci à tous les coordinateurs des groupes et aux bénévoles impliqués à leurs côtés !

Le groupe régional AFF Ile-de-France

Coordinateurs Ile-de-France :

Alain Pierre, Stéphane Rolot, Anaïs Henry

La convivialité et le networking sont au cœur des activités proposées par le groupe AFF Ile-de-France. En 2019, le groupe a décidé d'organiser un afterwork tous les 3 mois dans le même bar, le Hang'Art, afin de proposer un rendez-vous régulier aux fundraisers de la région et ceux de passage à Paris sont également les bienvenus.

Début juillet, un pique-nique a également été organisé au parc de Buttes Chaumont.

Un grand merci à Anaïs Henry qui a été très impliquée dans l'animation du groupe mais qui, suite à son départ de France, ne pourra plus en assurer la coordination en 2020.

Le groupe régional AFF Auvergne-Rhône-Alpes

Coordinateurs AURA :

Benoît Froment, Stéphanie Lanson, Nathalie Perrin

Au menu de cette année, quatre petits déjeuners ont été organisés, en s'appuyant sur des collaborations avec les acteurs locaux pour élargir l'audience de l'AFF : fondamentaux de la collecte en ligne, regards croisés sur la collecte (Opéra de Lyon et Sport dans la ville) en collaboration avec Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant, le business model en partenariat avec Rhône Développement Initiative et échange entre associations et entreprises avec l'Admical.

Trois afterworks ont permis aux fundraisers en herbe de découvrir l'AFF, aux fundraisers chevronnés d'échanger sur leurs pratiques et à tous de mieux se connaître.

Le groupe s'est lancé dans une nouvelle aventure autour du Giving Tuesday : un afterwork a été organisé pour présenter l'initiative (nous avons eu le plaisir d'accueillir Yaële ce jour-là !), deux ambassadrices ont relayé l'initiative sur les réseaux sociaux jusqu'au jour J où s'est tenu le petit déjeuner en partenariat avec l'Admical.

Le groupe a également planché sur le quatrième événement régional. Le choix a été fait cette fois-ci d'organiser un *serious game*, sur le modèle de nos collègues de Bordeaux. Pour mieux coller à l'agenda régional, il a été décidé de décaler l'événement sur le premier trimestre de l'année 2020.

Enfin, l'AFF AuRA continue de s'enrichir de bénévoles avec de nouveaux profils et de nouveaux secteurs, pour apporter du sang neuf, de nouvelles idées et toujours beaucoup de dynamisme. Merci à tous !

Formations AURA en 2019 :

8-9 avril 2019 – LYON - Mécénat d'entreprise, avec Marianne Maillot

26-27 septembre 2019 – LYON - Fondamentaux, avec Marianne Maillot

Le groupe régional AFF Hauts-de-France

Coordinatrices Hauts-de-France :

Christine de Sainte-Marie, Magalie Petit

14

L'année 2019 du groupe AFF Hauts-de-France s'est déroulée sous le signe du partage d'expérience et du renforcement de compétences.

Pour le partage, un petit-déjeuner en avril à la Sauvegarde du Nord a réuni une vingtaine de participants sur le thème « Et pour nous, fundraisers, comment ça se passe ? ». A partir d'une enquête sur les tendances de la générosité en 2019, chacun a réagi sur l'impact des changements sur le plan législatif, fiscal, sociétal et technologique, et celui d'événements comme l'incendie de Notre-Dame, sur ses activités et ses résultats. Le témoin de la rencontre **Cédric BOUQUET, Responsable de la communication et du mécénat de l'INSTITUT PASTEUR DE LILLE, a partagé son analyse.**

En janvier et en septembre, 2 afterworks « Quoi de neuf ? » à Lille ont aussi permis aux fundraisers de se retrouver dans des lieux conviviaux, de s'informer sur les prochains rendez-vous AFF et pour certains de découvrir le réseau.

Après le colloque Giving Tuesday en novembre 2018, le groupe régional a organisé un nouveau temps fort le 25 novembre dans la Aula maxima de la Catho de Lille : *3 heures pour convaincre un mécène*. Une cinquantaine de participants a vécu une expérience in situ, sous la forme d'un jeu par équipes à partir de 6 projets réels en région du secteur culturel, humanitaire, universitaire ou solidaire. À travers 4 ateliers, ils ont identifié les étapes incontournables d'une collecte de fonds avec l'appui d'experts et développé une stratégie pour financer un projet. Ils ont argumenté devant un jury composé d'acteurs reconnus pour leur esprit d'entreprise et leur implication dans le mécénat. Participants, jury et experts ont fait le succès de ce rendez-vous formateur. Merci au groupe AFF Nouvelle Aquitaine d'avoir partagé son expérience pour l'organisation d'un jeu de rôles par équipes. Merci aux fundraisers du groupe de pilotage qui ont encore montré leur capacité à organiser collectivement un rendez-vous majeur, avec implication et bonne humeur.

Formations Haut-de-France :

1-2 avril 2019 – LILLE - Mécénat entreprise, avec Marine Conejero et Magalie Petit

9-10 décembre 2019 – LILLE - Fondamentaux, avec Magalie Petit

Le groupe régional AFF Nouvelle-Aquitaine

Coordinatrices Nouvelle-Aquitaine :
Marion Blanchet, Barbara Clouté, Fanny Fournier

15

3 co-coordinatrices du groupe régional ont été nommées et Barbara Clouté prend la suite de Laurence Langou.

Le 17 janvier 2019 a eu lieu un atelier de brainstorming participatif pour redéfinir le rôle, les missions ainsi que les objectifs du groupe régional pour 2019 et impulser une nouvelle dynamique. La démarche a rassemblé 15 participants ainsi qu'une animatrice professionnelle de la communication pour l'encadrer, avec la participation de Laurence Losciuto, responsable de l'animation du réseau régional de l'AFF. Une nouvelle feuille de route 2019 a été définie et 3 commissions de travail ont été mises en place : communication, événements et BDD.

Des travaux ont été réalisés pour redynamiser la communication du groupe sur les réseaux sociaux notamment (nouvelle page LinkedIn, animation de la page Facebook, proposition d'une carte GRAFF pour communiquer sur l'existence du groupe...).

Les principaux événements ont été les suivants en 2019 :

- **21 mai 2019 : AFTERWORK thématique « Dons et fiscalité »** avec interventions de Barbara Clouté (panorama Dons) et Fanny Wagner Fondation de France, JC Pradeu de JCP Solutions, cabinet Conseil en gestion de patrimoine- PJJ- Université de Bordeaux - 20 participants
- **24 septembre 2019 : Déjeuner Networking** - Restaurant Le New York à Bordeaux, 15 participants dont de nombreux nouveaux visages (recherche d'informations : comment se lancer dans le fundraising ?)
- **03 décembre 2019 : AFTERWORK thématique « Cette idée que j'aurais aimé avoir ! » partage d'évènements ou de campagnes de collecte originales, 5 exemples concrets nationaux ou locaux**, animé par Marion Blanchet, responsable mécénat musée d'Aquitaine, Barbara Clouté, Fundraiser Fondation Bordeaux Université, Fanny Fournier, responsable mécénat de l'Opéra de Bordeaux, Laurence Langou, directrice développement Fondation Bordeaux Université. 13 participants, La Halle des Douves, Bordeaux.

Formation Nouvelle-Aquitaine :

13-14 mai 2019 – BORDEAUX - Mécénat d'entreprise, avec Marie-Caroline Blayn et Laurence Langou

Le groupe régional AFF Occitanie

Coordinateurs Occitanie :

Laurent Adnet, Raphaëlle Surun

16

Créé en 2010, le groupe régional de l’AFF en Occitanie se concentre sur l’organisation de rencontres informelles intitulées « les apéros tapas de l’AFF ». Ces dernières ont lieu tous les 2 ou 3 mois, et réunissent en moyenne une quinzaine de participants. L’objectif de ces moments d’échanges et de convivialité est multiple : développer le networking entre professionnels du fundraising, échanger les bonnes pratiques du métier et partager nos succès et nos échecs au niveau régional.

Organisées depuis plusieurs années dans un lieu unique à Toulouse, la Badiane, le groupe de bénévoles a décidé à l’automne 2019 de revoir le format de ces rencontres en proposant désormais ces apéros-tapas dans l’établissement d’un fundraiser, qui présente à cette occasion sa stratégie de mécénat, dans un lieu souvent insolite.

Ainsi, 5 apéro-tapas ont eu lieu au cours de l’année 2019 :

- 7 février à la Badiane
- 28 mars à la Badiane
- 20 juin à la Badiane
- 1^{er} octobre à l’ISAE SUPEAERO / Thème : Giving Tuesday
- 5 décembre au Musée des Augustins / Thème : la campagne de mécénat de la Ville de Toulouse

En parallèle, le groupe régional de l’AFF en Occitanie a organisé à Toulouse le 11 avril 2019, la **5^{ème} édition des Rencontres du Mécénat en Occitanie**, intitulé **Vis ma vie de fundraiser**, en partenariat avec ToulEco, Ramdam, et la Maison des Groupements Patronaux et Industriels de Toulouse et sa région. Les objectifs étaient nombreux : développer la communication des différentes initiatives de collecte de fonds régionales, inciter les entreprises et les particuliers à soutenir des projets d’intérêt général sur notre territoire mais aussi défendre et mieux communiquer sur le métier de fundraiser.

Cet événement a accueilli près de 110 participants et était organisé à travers deux sessions de 3 ateliers chacune.

En préambule de ces moments de partage et de débat, Françoise Mathe, ex Vice-Présidente et cofondatrice d’Avocats Sans Frontières France, a fait part de son témoignage dans une plénière d’ouverture.

A partir de septembre 2019, le travail de l’équipe bénévole toulousaine s’est concentré sur la préparation de la 6^{ème} édition des Rencontres du Mécénat en Occitanie prévue le 2 avril 2020 : le groupe se rencontre une fois par mois pour imaginer le contenu de l’événement.

Merci aux co-fondateurs du groupe Occitanie Laurent Adnet, Joël Echevarria, Anne Gallois, et Raphaëlle Surun pour leur implication dans l’animation de ce groupe en 2019 et à l’ensemble des membres bénévoles du Comité de Pilotage de l’événement annuel dédié au mécénat.

Formation Occitanie

19-20/09/2019 Formation TOULOUSE Mécénat et partenariat entreprise, avec Marine Conejero

Le groupe régional AFF Sud

Coordinateurs Sud :

Georges-André Mayer, Christophe Herlédan, Joël Perrault

La coordination du groupe AFF Sud s'est étoffée en 2019 avec l'arrivée de Georges-André Mayer pour compléter l'équipe.

Plusieurs rendez-vous ont eu lieu, sous différents formats et dans différentes villes afin de répondre aux besoins des fundraisers de la région :

- Un afterwork en janvier pour fêter la nouvelle année
- Un petit déjeuner en mars, organisé à la Cité des Métiers de Marseille
- Un petit déjeuner au Mucem en mai
- Un afterwork en juin
- En octobre, Laurence Losciuto, responsable développement et animation du réseau, a animé un atelier à Aix-en-Provence pour aider les fundraisers à prendre part au Giving Tuesday 2019
- En novembre, une matinale sur le modèle socio-économique a eu lieu à Toulon
- Et pour finir cette année bien remplie, un événement a été organisé en partenariat avec Admical à Marseille pour célébrer la 2^{ème} édition française du Giving Tuesday !

Formations Sud

17-18 juin 2019 – MARSEILLE - Mécénat d'entreprise, avec Marine Conejero et Christel Olimé

14 – 15 novembre 2019 – MARSEILLE - Fondamentaux, avec Christel Olimé

Le groupe régional AFF Grand Est

Coordinatrices Grand Est :

Marina Patroucheva, Aurélie Reder

Encore une année intéressante et constructive qui, géographiquement, s'est déroulée entre la Lorraine et l'Alsace, mais avec une participation active de la Champagne à travers la présence des membres aux événements organisés à Metz, Strasbourg et Colmar. Le groupe s'agrandit, et de nouvelles forces arrivent pour étoffer la coordination.

Les moments clés :

Le 25 février 2019 : la rencontre du réseau à Metz, en partenariat avec l'Office de tourisme, autour de l'intervention de Djamel Berbachi, expert en relation constructive et argumentation de négociation. Une matinée très riche en échanges et apprentissages de grande qualité. (14 participants)

Le 13 juin 2019 : la rencontre du réseau à Colmar, au Musée Unterlinden, avec l'intervention d'Anne-Sophie Saettel, Responsable Mécénat du Musée, et la visite des travaux de restauration du chef d'œuvre du Musée, le retable d'Issenheim animée par la directrice du Musée Pantxika de Paepe. (17 participants)

Le 5 novembre 2019 : la rencontre du réseau à l'Opéra du Rhin, à Strasbourg, animée par la responsable Partenariats, Manon Peugnet, avec la visite des ateliers de création de costumes. (12 participants).

Cette date a marqué le lancement de la campagne dédiée au **Giving Tuesday** dans le Grand-Est : **qui incarne la philanthropie dans le Grand-Est ?**

A cette occasion, le réseau a mobilisé douze mécènes individuels (tant grands chefs d'entreprises, que de donateurs) pour mettre en valeur leur engagement personnel et les causes de leur soutien. Leurs visages ont été réunis sur un grand poster diffusé via les réseaux sociaux, avec également un défilé sur les RS "un jour - un visage".

Le 3 décembre, le FDD dirigé par Aurélie Reder **Metz Mécènes Solidaires** (MMS), a réuni 120 acteurs autour d'un petit-déjeuner de l'engagement territorial, à l'occasion de la deuxième édition du Mouvement Giving Tuesday et mettre en valeur les actions de solidarité soutenues par MMS.

Formation Grand Est :

03-04 juin 2019 – STRASBOURG - Mécénat d'entreprise avec Marine Conejero et Marina Patroucheva

[Le groupe régional AFF Pays-de-la Loire](#)

Coordinatrices Pays de la Loire :

Sabine de Soyres, Gaëlle Dombu-Smeets

Le cap des 60 aficionados de l'AFF 44 a été franchi ! Nous sommes désormais 63 fundraisers présents sur le territoire des pays de la Loire et actifs au sein du groupe AFF 44.

Cette année, 2 petits déjeuners ont permis de poursuivre le tour de présentation des membres. 3 apéros fund' ont réuni une quarantaine de personnes. Un joli moment de partage, connexion et réseau. Le groupe a également amorcé les mises en place d'un trombinoscope et d'un répertoire de ses membres.

Enfin, une formation « Mécénat et partenariats entreprises » avec Marie Caroline Blayn, réunissant 18 personnes.

Gaëlle Dombu-Smeets a également rejoint la coordination AFF 44 auprès de Sabine de Soyres.

En 2020, le tempo est pris. Apéro fund', formations, et petits déjeuners thématiques animeront l'année et le groupe.

Formation Pays-de-Loire

14-15 octobre 2019 – NANTES - Mécénat et partenariat entreprise, avec Marie-Caroline Blayn et Sabine de Soyres

Le groupe régional AFF Bretagne

Coordinatrices Bretagne :
Annie Leroy, Charlotte de Tonquedec

L'année 2019 a permis au groupe AFF Bretagne de structurer sa démarche avec l'arrivée de Charlotte de Tonquédec comme coordinatrice bénévole en binôme avec Annie Leroy.

Charlotte étant basée à proximité de Rennes, Annie de Brest, les activités ont été organisées de façon à être doublées : une fois à l'Est, une fois à l'Ouest. Ce choix a été fait pour répondre aux contraintes du territoire et permettre de le couvrir complètement en évitant de trop grands déplacements.

Deux rencontres « doublées » ont donc été organisées en 2019 :

- Un premier rendez-vous autour de l'Orchestre Symphonique de Bretagne. Marc Feldman son administrateur général a témoigné de la manière dont il a développé le mécénat : le 18 mars à Rennes puis le 17 mai à Quimper,
- un petit déjeuner sur les legs avec Fondation de France Grand Ouest, représentée par Yann Desdouets, délégué général et Virginie Gautier, déléguée au développement régional, l'occasion pour ces derniers de partager leur expérience au travers de cas réels incluant les aspects juridiques, la relation testateur mais aussi la communication et le marketing : le 14 juin à Rennes puis le 17 octobre 2019 à Brest

Un déjeuner informel a également été organisé à Brest le 17 mars.

6 à 20 personnes ont assisté à chacune de ces rencontres.

Le groupe AFF Bretagne a également mené une action de sensibilisation de parlementaires de son territoire en leur adressant un courrier, proposé par l'AFF, pour leur demander de maintenir à 60 % l'avantage fiscal pour toutes les entreprises.

Le groupe régional Bourgogne - Franche Comté

Coordinatrices :
Virginie Taupenot, Julie de Sloover, Sophie Pouchet-Pellerin

Le groupe AFF Bourgogne-Franche-Comté a été lancé le 1er juillet à la Burgundy School of Business à Dijon. Cette réunion de lancement, qui a rassemblé une vingtaine de participants, a permis de présenter l'AFF et de faire la connaissance des 3 coordinatrices du groupe ainsi que des personnes présentes.

Une deuxième réunion a eu lieu le mardi 10 septembre 2019 à La Saline Royale à Arc et Senan pour monter le programme du 1er semestre 2020, en fonction des attentes des membres du groupe.

CHIFFRES CLÉS

8 groupes de professionnels :
5 groupes sectoriels et 3 groupes métiers

20

L'AFF a à cœur d'être au plus près des problématiques spécifiques de chacun de ses membres et a créé pour y répondre des groupes métiers et sectoriels.

Ces groupes ont pour vocation d'être des lieux d'échanges, en toute confidentialité, entre membres ayant les mêmes problématiques liées soit à un secteur particulier (ESR, Culture, Solidarité...) soit à une spécificité métier (responsable grands donateurs, consultants indépendants, e-fundraiser...).

Ces groupes sont coordonnés en général par 2 membres qui fixent les dates des rencontres et éventuellement les thématiques à aborder.

Ces groupes se rencontrent en moyenne tous les 3 mois et sont accueillis dans les locaux d'un des membres.

Les groupes sectoriels :

- **Directeurs du Développement Solidarité**, animé par Frédéric Theret, Frédérique Reine et Stéphanie Gonand
- **Directeurs du Développement Enseignement Supérieur**, animé par Solenne Couray du Parc et Véronique Giacomoni
- **Directeurs du Développement Culture**, animé par Juliette Sirinelli et Zoé Macédo-Roussier
- **Hospitalier**, animé par Marie-Anne Sportes et Florence Mahe-Dombis
- **Collectivités**, animé par Aurélie Reder, Fanny Dejean-Picard et Guillaume Maréchal

Les groupes métiers :

- **Responsables Grands Donateurs**, animé par Audrey Duval et Chloé Baunard-Pinel
- **E-fundraisers**, animé par Catherine Silva, Julie Caen et Mélanie Roig
- **Consultants indépendants**, lancé en 2019 et animé par Roland Raymond

Partie 2 : L'accompagnement et la formation des fundraisers

L'AFF, comme centre de ressources, est un axe stratégique en 2019.

En effet, l'AFF accompagne les fundraisers en mettant à leur disposition un centre de ressources qui comprend de la veille sectorielle et des informations référence. Elle communique avec ses adhérents via les newsletters bi-mensuelles et le magazine trimestriel FUNDRAIZINE.

L'AFF a également poursuivi bien évidemment sa mission d'accompagnement des fundraisers dans leur formation et montée en compétences, en leur proposant toujours plus de formations et en renouvelant l'organisation des conférences et séminaires sectoriels, toujours aussi appréciés.

21

1. L'information auprès des professionnels

CHIFFRES CLÉS

1 newsletter bimensuelle envoyée à 5 500 abonnés
1 magazine trimestriel lu par 3 200 personnes

1.1. LES NEWSLETTERS DE L'AFF : L'ACTUALITE DU FUNDRAISING EN FRANCE ET A L'ETRANGER

La newsletter bimensuelle de l'AFF a pour but de relayer l'actualité du fundraising et de l'AFF auprès de ses 5 500 abonnés. Toutes les deux semaines, actualités majeures et « dernières minutes » s'enchaînent, et les prochaines formations et rendez-vous de l'AFF sont annoncés. Très appréciée par ses abonnés, elle s'est refait une beauté en 2017 pour répondre encore davantage à leurs attentes.

1.2. FUNDRAIZINE : LE MAGAZINE TRIMESTRIEL DES FUNDRAISERS

Fundraizine est rédigé grâce à l'implication d'un comité de rédaction bénévole. C'est un outil d'information pour les fundraisers de tous les secteurs, adhérents à l'AFF. Son contenu est apprécié par ses lecteurs pour sa qualité et sa diversité. Il est envoyé à plus de 1300 personnes mais son lectorat est estimé à 3200 personnes car chaque abonné le diffuse souvent largement au sein de ses équipes.

Le répertoire des prestataires, situé en 3ème de couverture, en adéquation avec la mission de mise en relation des acteurs du secteur, ainsi que les insertions publicitaires d'annonceurs, participent à l'équilibre financier de la revue.

Le Conseil d'Administration tient à remercier chaleureusement le comité de rédaction : Ingrid Aubry-Sarriot, Alexandre Ayad, Sophie Bablon, Yann-Patrick Bazire, Philippe Doazan, Éric Dutertre, Arthur Gauthier, Ségolène Lavernhe, Sophie Le Maire, Marie-Pierre Lamotte, Claudia Rinzivillo, Sophie Rieunier, Pierre Tiessen et - tout particulièrement : Noémie Wiroth.

1.3.L’AFF ON LINE

Informer les fundraisers, renforcer la visibilité des fundraisers et de la communauté des fundraisers, augmenter la visibilité de l’AFF, renforcer son positionnement d’acteur incontournable du fundraising et créer toujours plus de liens et d’échanges entre les fundraisers : tels sont les objectifs de la présence sur le net et les réseaux sociaux de l’association.

1.3.1 www.fundraisers.fr : le portail de la collecte de fonds

Le site internet de l’AFF est un élément fondamental de sa communication. Vitrine de l’association, il est aussi un véritable centre de ressources sur la collecte de fonds apprécié par ses visiteurs. Une refonte a été lancée en 2016. La nouvelle version du site est sortie au printemps 2018. Plus moderne, avec un accès à l’information clair et un espace personnalisé pour les adhérents, le site internet a été pensé pour faciliter l’expérience utilisateur.

1.3.2 L’AFF et les réseaux sociaux

Twitter	Facebook	LinkedIn
2016 - 8 335 abonnés	2016 - 3 140 abonnés	2016 - 1650 abonnés.
2017 - 9 280 abonnés	2017 - 3 519 abonnés	2017 – 2600 abonnés
2018 - 10 088 abonnés	2018 - 3 837 abonnés	2018 – 4055 abonnés
2019 – 10 699 abonnés	2019 – 4 723 abonnés	2019 – 6150 abonnés

1.4. L’AFF AU 14ÈME FORUM NATIONAL DES ASSOCIATIONS ET DES FONDATIONS

Le 16 octobre 2019, l’AFF était présente pour la 14ème édition du Forum National des Associations et des Fondations (FNAF) au Palais des Congrès de Paris. Le FNAF est un lieu de visibilité important pour l’AFF, permettant de créer du contact et de faire connaître l’association auprès de professionnels de l’intérêt général. Cette année, l’association a profité de l’événement pour doubler son stand et accueillir Giving Tuesday pour offrir de la visibilité au mouvement.

2. Former les fundraisers

Face à la croissance et à la professionnalisation du fundraising en France, l’AFF étoffe chaque année son offre de formation. En 2019, l’association a poursuivi le renforcement de sa présence à l’échelle nationale. Pour répondre aux attentes des fundraisers où qu’ils se trouvent et les accompagner dans leur développement professionnel, l’AFF continue le développement de son offre en région.

L’offre de formation comprend trois formats :

- le Certificat Français du Fundraising (CFF),
- des modules de formations thématiques
- des événements annuels dédiés à des secteurs spécifiques.

En 2019, l’AFF a formé 2 200 personnes.

2.1. LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

L’AFF, engagée pour la reconnaissance de la profession de fundraiser et de son rôle au service de l’intérêt général, a obtenu en 2015 l’enregistrement au Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP) du titre de « directeur ou directrice de la collecte de fonds et du mécénat ». Le seul titre (sur près de 11 000) en lien avec le métier de fundraiser. Pour obtenir le titre de « directeur ou directrice de la collecte de fonds et du mécénat », trois possibilités existent :

- A l’issue d’un parcours de formation certifiant ;
- A l’obtention du Certificat Français du Fundraising ;
- En validant une demande de VAE (Validation des Acquis de l’Expérience).

2.2. LE CERTIFICAT FRANÇAIS DU FUNDRAISING (CFF)

CHIFFRES CLÉS

1ère formation certifiante sur le fundraising en France
14ème promotion certifiée en 2019
30 stagiaires reçus

La 14ème promotion du Certificat Français du Fundraising (CFF) a été diplômée en mars 2019 avec 30 stagiaires reçus. Cette formation, organisée en partenariat avec l’ESSEC, est la première formation certifiante sur le fundraising en France. Au programme : 15 journées de formation réparties sur 6 mois et une étude de cas à présenter en groupe à la fin de l’année. Le CFF a pour objectif d’apporter aux candidats des compétences stratégiques et opérationnelles et de les préparer à devenir les leaders du fundraising de demain. Depuis sa création en 2005, 359 stagiaires se sont vu délivrer le diplôme.

2.3. DES MODULES DE FORMATION ET DE VÉRITABLES PARCOURS DE FORMATION

2.3.1. Formations inter structures

Comme toutes les formations organisées par l’AFF, les formations inter structures s’inscrivent dans une approche pédagogique de pairs à pairs : les participants apprennent à travers l’expérience de l’intervenant, mais aussi en échangeant entre eux. Les formations « made in AFF » visent à donner toutes les clés pour monter en expertise, optimiser sa collecte et enrichir son réseau.

En 2019, ce sont :

- 68 sessions de formation (contre 62 en 2018 soit une hausse 8,8%), ce qui représente 107 journées de formation (contre 102 en 2018 soit +4,90 %).
- 19 thématiques différentes proposées principalement sur la stratégie et les différentes techniques de collecte de fonds et du mécénat.

Les stagiaires

- 719 participants au total en 2019 (+6,11 % par rapport à 2018) soit une moyenne de 10,57 participants par session (moyenne de 10,8 en 2018).
- 239 personnes uniques formées
- 37 stagiaires ont passé l’examen de certification à l’issue du parcours de formation certifiant en 2019.

Les formations en régions

Les formations « mécénat et partenariat d’entreprises » ont été lancées en régions en 2019 et les “fondamentaux” maintenues. 9 sessions ont été programmées au cours de l’année, représentant 57 participants formés en régions.

2.3.2 Formations intra

Les formations intra structures sont conçues et animées sur-mesure à la demande d’organisations d’intérêt général pour leurs équipes salariées ou bénévoles. Elles sont animées directement dans la structure.

En 2019, 7 formations intra structures soit 12 jours (contre 21,5 jours en 2018) ont été organisées : le gouvernement princier de Monaco, Fondation Caritas France, Fondation Léopold Bellan, Ecole Supérieure de Lille, France Nature Environnement.

2.3.3 Les webconférences

L’AFF développe depuis 2013 des webconférences afin de répondre aux demandes des fundraisers hors-région parisienne ou vivant dans des pays francophones. Les participants assistent donc à la formation à distance depuis leur ordinateur et peuvent interagir en posant des questions directement à l’intervenant. Ces sessions sont réservées aux adhérents. En 2019 a eu lieu la webconférence : « des relations presse aux relations média ».

2.3.4 Fédérer et accompagner la Fundraising Académie

Toutes les formations de l’AFF sont délivrées par des praticiens, experts de la collecte de fonds. Parce que la qualité d’une formation repose en grande partie sur le formateur, l’AFF sélectionne avec soin ses intervenants à la fois en fonction de leur expertise et de leur envie de partager leur savoir et les accompagne dans leur montée en compétences en matière de pédagogie en

leur proposant des sessions d'échanges et de partage entre pairs et des formations. Tous les formateurs de l'AFF font partie de la "Fundraising Académie" lancée en 2013. En 2019, ils étaient au nombre de 30.

L'AFF tient à les remercier pour leur implication, leur disponibilité et leur professionnalisme :

David Alonso, Valérie Aubier, Marie-Caroline Blayn, Nathalie Boubli, Véronique Bouton, Julien Bricheux, Daniel Bruneau, Marine Conejero, Jérôme Deana, Jean-Marie Destrée, Philippe Doazan, Joël Echevarria, Sandrine Goater Marion, Martine Godefroy, Christophe Herlédan, Laurence Langou, Stéphanie Lanson, Marianne Maillot, Sandrine Marrast, Arnaud Masselin, Christel Olimé, Marina Patroucheva, Magalie Petit, Claude Pouvreau, Raymond Roland, Aurélie Reder, Franck Sarriot, Catherine Sudres, Kristiian Tokka et Alexis Vandevivère.

3. Les conférences et séminaires de l’AFF

En 2019, l’AFF a proposé cinq- rendez-vous annuels dédiés à un secteur spécifique : la culture, le confessionnel, l’enseignement supérieur, la recherche et la santé, les collectivités territoriales et la solidarité. Ces conférences et séminaire sont des occasions uniques pour les acteurs de ces secteurs de se former et également de se rencontrer et d’échanger entre pairs pour prendre du recul sur leurs pratiques.

26

Les programmes de l’ensemble des conférences et séminaire sont élaborés grâce à l’implication des comités de pilotage réunis pour ces événements. Ces derniers ne seraient eux-mêmes pas possibles sans la disponibilité et l’engagement des intervenants, des partenaires et de l’équipe bénévole. Un grand merci à eux.

3.1. LE SÉMINAIRE FRANCOPHONE DE LA COLLECTE DE FONDS

18ème séminaire francophone de la collecte de fonds 25, 26 et 27 juin 2019

Au programme de cette édition :

- 8 master classes avec des intervenants de haut niveau
- 54 ateliers
- des moments privilégiés dédiés au networking
- des rencontres avec des experts pendant 24 coachings, 16 speedfundatings et 2 sessions de Lunch Lab
- une prise de hauteur avec 4 plénières

En chiffres :

- 682 participants de tous niveaux d’expériences et de structures variées
- 158 intervenants
Parmi eux : Denis Duverne, Président du conseil d’administration d’AXA, Président de la Fondation pour la Recherche Médicale et initiateur du mouvement « Changer par le don », Jean-François Julliard, Directeur Général de Greenpeace France, Denis Metzger, Président – Fondateur Break Poverty Foundation...
Des internationaux : Simona Biancu (ENGAGEDin), Nathalie Ashby et Marie Lessard (Cible), Erika Antoine (UNHCR)
- 25 bénévoles

3.2. LA CONFÉRENCE POUR L’ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET LA SANTÉ

14ème conférence de Fundraising pour l’Enseignement Supérieur, la recherche et la santé 20 et 21 mars 2019

Au programme de cette édition

- 7 master classes
- 24 ateliers
- 7 sessions networking
- 6 coachings et 6 speedfundatings
- une prise de hauteur avec 3 plénières

En chiffres

- 307 participants de tous niveaux d'expériences et de structures variées
- 83 intervenants
Parmi eux : Barthélémy Jobert Président de la Fondation Sorbonne Université
- Des internationaux : Kirsten Buckley (University of Oxford), Karyn Mikkelsen-Tillet (Fundraiser et anciennement Johnson & Wales University), Emily Robin (American School of Paris)
- 14 bénévoles

3.3. LA CONFÉRENCE POUR LE SECTEUR CULTUREL

10ème conférence de fundraising pour la culture 27 et 28 novembre 2019

Au programme de cette édition

- 4 master classes
- 14 ateliers
- 5 sessions networking
- 8 coachings et 4 speedfundatings
- une prise de hauteur avec 3 plénières

En chiffres

- 194 participants de tous niveaux d'expériences et de structures variées
- 50 intervenants
Parmi eux : Célia Vérot, Directrice générale de la Fondation du patrimoine
- Des internationaux : Melchior Bussink (Rijksmuseum Amsterdam), Patrice Simonnet (Fondo Ambiente Italiano)
- 13 bénévoles

3.4. LA CONFERENCE POUR LE SECTEUR CONFESSIENNEL

10ème conférence pour le secteur confessionnel 1^{er} avril 2019

Au programme de cette édition

- 4 ateliers
- 2 speedfundating
- une prise de hauteur avec une plénière

En chiffres

- 80 participants de tous niveaux d'expériences et de structures variées
- 15 intervenants
Parmi eux : Marie-Cécile Bineau (Association Diocésaine de Bordeaux) et Renaud Kaepelin (Paroisse Saint Pierre de Montmartre)
- 4 bénévoles

3.5. LA CONFÉRENCE POUR LE MÉCÉNAT TERRITORIAL ET COLLECTIVITÉS

4ème conférence Collectivités et Mécénat territorial
10 septembre 2019

28

Au programme de cette édition

- 4 ateliers
- 2 speedfundatings
- une prise de hauteur avec 2 plénières

En chiffres

- 131 participants de tous niveaux d'expériences et de structures variées
- 20 intervenants
Parmi eux : Caroline Fontaine, directrice de la communication de la Ville de Paris
- 3 bénévoles

4. L'accompagnement carrière

L'AFF souhaite être un véritable allié dans la vie professionnelle des fundraisers. Elle souhaite donner aux professionnels les outils nécessaires à leur professionnalisation et au développement de leur carrière de fundraiser. Ainsi, l'association met à disposition, sur son site internet, un espace emploi avec de nombreuses offres, mises à jour quotidiennement, et propose également des temps de rencontres privilégiés avec des professionnels du recrutement pour profiter d'un accompagnement personnalisé et faire le point sur son parcours.

Partie 3 : Mobilisation et influence

29

1. Mobilisation pour la défense du mécénat

Le secteur a largement été mobilisé dans la défense de la loi Aillagon dans le cadre du PLF 2020. Nous n'avons pas gagné cette bataille mais nous avons su travailler de manière concertée, porter une voix unie et l'AFF a pu faire entendre la parole des fundraisers.

1.1. LA COORDINATION POUR LA GÉNÉROSITÉ : UN FRONT UNI

Une délégation de représentants de la Coordination Générosité a été reçue à Maignon en juillet 2019.

Dans une tribune au Parisien-Aujourd'hui en France le 1^{er} septembre 2019, huit présidents d'associations et fondations investies dans le mécénat dénoncent le projet de baisse du taux de réduction d'impôt du mécénat des entreprises (<http://www.leparisien.fr/economie/mecenat-non-a-des-economies-au-detriment-de-l-interet-general-01-09-2019-8143248.php>).

Malgré la mobilisation, dans le cadre du Projet de Loi de Finance pour 2020, la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale a adopté l'article sur la rationalisation de la réduction d'impôt en faveur du mécénat. L'article prévoit une réduction du taux de défiscalisation de 60 % à 40 % pour les dons supérieurs à 2 millions d'euros et un mode de calcul pour les dons de compétence. Un amendement complémentaire a été adopté afin de développer la générosité des PME/TPE passant la franchise de défiscalisation de 10 000 euros à 20 000 euros.

1.2. LA MOBILISATION DES FUNDRAISERS

L'AFF a également mobilisé sa communauté autour de cette bataille en diffusant des courriers types et des argumentaires, que les adhérents de l'AFF ont largement diffusés auprès de leurs députés et sénateurs.

1.3. AUDITIONS : LA VOIX DES FUNDRAISERS

Nathalie Bousseau, présidente de l'AFF a été auditionnée le 15 novembre par Sarah El Haïry, à l'Assemblée Nationale dans le cadre de la mission du Premier Ministre sur le modèle philanthropique français. Dans ce cadre, elle a évoqué l'importante action de l'AFF sur la formation et la professionnalisation du mécénat et de la philanthropie depuis bientôt 30 ans. Elle a également insisté sur le fait que l'AFF plaçait l'éthique au centre de ses préoccupations (charte signée par chaque adhérent). Elle a aussi parlé du rôle de l'AFF dans la promotion du don et de la philanthropie (cf Giving Tuesday). « L'idée que j'ai cherché à défendre était que la fiscalité/ le juridique n'était pas le seul point sur lequel devait se concentrer l'Etat mais qu'il devait accompagner et promouvoir les bonnes pratiques et la culture du don », Nathalie Bousseau

Le 7 mai 2019 a eu lieu une audition de l’AFF représentée par Yaële Aferiat, Zoé Macédo, Pauline Rouer avec les députés Raphael GERARD et Cathy RACON-BOUZON, membres de la commission des Affaires culturelles de l’Assemblée nationale. Ces deux députés sont très investis dans les problématiques de mécénat, en particulier dans le domaine culturel. Cathy RACON-BOUZON participe au groupe de travail sur le mécénat des entreprises animé par la commission des Finances et travaille notamment sur la question de l’encadrement des contreparties. L’objectif de cette audition était d’échanger pour faire un état des lieux des pratiques des professionnels de la collecte de fonds de les secteurs de l’intérêt général et connaître les problématiques rencontrées.

2. Giving Tuesday : 2^{ème} édition du 3 décembre 2019

Giving Tuesday est un **mouvement open-source**, lancé en France à l’initiative de Yaële Aferiat et de Frédéric Fournier.

Sa coordination est portée par l’**Association Française des Fundraisers**, qui a su mobiliser l’ensemble de sa communauté et de ses partenaires pour produire un certain nombre d’outils de promotion et assurer ainsi le **succès des 2 premières éditions**. L’agence Hopening, quant à elle, apporte un soutien précieux, produit en probono le site web www.giving.tuesday.fr et a fourni un appui important à l’AFF et à l’équipe de bénévoles impliqués dans la production de contenus vidéo.

La deuxième édition s’est tenue le 3 décembre 2019 et a connu un succès grandissant :

- + de 1000 acteurs impliqués dans le mouvement
- 21 ambassadeurs en France
- 150 retombées médiatiques
- 5 formes de don (temps, nature, sang, compétences, argent)
- nombre de personnes touchées via les réseaux sociaux :
 - 54 187 sur Facebook
 - 21 533 via Instagram
 - 1132 via LinkedIn
 - 5,7 millions sur Tweeter

Les objectifs du Giving Tuesday sont les suivants :

- Promouvoir la générosité et la solidarité en France : même si de nombreuses initiatives existent déjà en France, **l’objectif est bien de créer LA journée de la générosité sous toutes ses formes**.
- **Sensibiliser, inciter et célébrer toutes les parties prenantes** qui font la générosité dans notre pays.
- **Mobiliser un public large et varié** : grand public (dont focus sur des cibles jeunes et les enfants), écoles, entreprises, associations, collectivités ...
- **S’inscrire dans un mouvement international** qui contribue à l’ensemble de la société.

La naissance et le développement du Giving Tuesday :

Apparu aux Etats-Unis en 2012 à l’initiative de l’équipe de Belfer Center for Innovation & Social Impact du 92Y, Giving Tuesday est célébré le mardi suivant Thanksgiving, **en réponse aux événements commerciaux du Black Friday et du Cyber Monday**.

Giving Tuesday permet aux individus dont les plus jeunes et les enfants, mais également aux associations et fondations de toutes tailles, aux écoles, aux entreprises ainsi qu’aux collectivités à travers le monde de se rencontrer autour d’un objectif commun : **célébrer et encourager la**

générosité sous toutes ses formes : don d'argent, don de temps (bénévolat), don de sang, don de voix (engagement citoyen), don de vêtements, de nourriture, don de soi ... Toutes les formes de générosité sont belles et se doivent d'être promues et incitées en cette journée particulière.

Au fil des années, cette journée s'est étendue à plus de 100 pays et est devenue un mouvement qui promeut et soutient le don sous toutes ses formes et la philanthropie au sens large : *un dia para dara* chez les hispanophones, *Mardi je donne* au Québec, *Dia de doar* au Brésil, *Mardi Généreux* en Russie, ...

En France, forte des deux premières éditions (2018 et 2019), cette initiative collective s'est imposée dans le panorama des grandes opérations de promotion de la générosité et de la philanthropie, en touchant près de 7 millions de personnes, en mobilisant plus 1000 acteurs de la société civile, en faisant la promotion de plusieurs centaines d'actions généreuses au travers tout le territoire.

Les bénéficiaires :

L'événement rassemble en une même journée des individus dont des enfants, des organisations caritatives, des associations nationales ou locales, des écoles, des entreprises, des media, des collectivités nationales ou locales, des institutions, des personnalités ...

Les bénéficiaires sont à la fois les acteurs de l'opération eux-mêmes tout autant que les bénéficiaires des missions des différentes organisations qui participent :

- don d'argent : permet le développement des missions sociales des organisations faisant appel à la générosité du public ;
- don de sang : permet à l'EFS de promouvoir cette forme de don auprès d'un large public pour le besoin des malades ;
- don de « voix » : permet à chacun de s'engager dans une action citoyenne et de concrétiser des actions de plaidoyer en faveur de l'environnement, du droit des femmes, du respect et de la tolérance, etc ...
- don de vêtement / nourriture / ... : permet aux organisations qui les mettent en place (associations nationales ou locales) de redistribuer aux personnes en situation de précarité ;
- don de temps (bénévolat) : permet à des étudiants, des salariés, des retraités, des demandeurs d'emploi de partager leur connaissance ou savoir-faire au profit de la collectivité. Permet également aux entreprises de développer leur RSE et d'accompagner leurs collaborateurs dans des démarches solidaires.

Les acteurs et les bénéficiaires sont ceux qui, chaque année, permettent à cette initiative collective de se réaliser avec pour but de promouvoir la générosité.

La portée de l'événement est nationale, grâce :

- à une équipe de bénévoles très active dans toute la France et à la mobilisation des coordinateurs régionaux de l'AFF.
Un MERCI tout particulier à Anaïs Henri pour son implication et sa forte contribution à la production de contenus. Merci également à l'équipe d'Hopening, à l'équipe de Raize et à Julie Lefèvre de l'agence Arktik.
- à la mobilisation du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, en la personne de son secrétaire d'Etat **Monsieur Gabriel Attal qui a pris part à l'édition 2019 du Giving Tuesday** ;
- à la mobilisation des coordinateurs régionaux de l'Association Française des Fundraisers ;
- aux relations media et aux réseaux sociaux

Un immense merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour cette deuxième édition !

3. L’AFF à l’international

Depuis sa création, l’AFF est tournée vers l’international. Échanger les bonnes pratiques et s’ouvrir aux expériences venues d’ailleurs est source d’enrichissement, d’innovation et de reconnaissance du fundraising français. L’AFF s’intègre dans une dynamique de structuration des acteurs du fundraising en Europe, notamment grâce à son implication au sein de structures européennes et à travers la mise en place de partenariats internationaux.

32

3.1. RESOURCE ALLIANCE ET L’INTERNATIONAL FUNDRAISING CONGRESS

Depuis 1981, 1 000 participants venus de 60 pays et représentant plus de 500 organisations assistent chaque année à l’International Fundraising Congress (IFC) organisé par Resource Alliance. Du 15 au 18 octobre 2019, Yaële Aferiat, directrice de l’AFF, a rejoint la délégation des fundraisers français près d’Amsterdam pour assister et représenter l’AFF à la 39ème édition de l’IFC !

Ce congrès est l’occasion d’écouter des conférenciers de renom venus des 4 coins du monde sur des questions liées à la collecte de fonds, de s’informer sur les dernières tendances et innovations du secteur et de rencontrer des professionnels à la pointe dans leur domaine.

3.2. EUROPEAN FUNDRAISING ASSOCIATION

L’European Fundraising Association (EFA) regroupe les associations européennes de collecte de fonds. Créée en 2002, elle promeut l’action des organisations d’intérêt général et de la philanthropie, tout en encourageant le développement du fundraising en Europe. Aujourd’hui, l’EFA fédère 17 associations européennes qui partagent sa mission d’échange et de collaboration avec l’objectif de faire émerger les bonnes pratiques en matière de fundraising. Stéphanie Harvier, responsable de la programmation et des contenus a pris part au Skill Share European Tour organisé comme chaque année par l’EFA.

Cette rencontre, qui vise à échanger sur les bonnes pratiques et les problématiques rencontrées par chacun, s’est tenue les 21 et 22 novembre 2010 à Oslo.

2019 : ce qu'il faut retenir

33

L'année 2019 fut particulièrement riche pour le réseau de l'Association Française des Fundraisers avec des accomplissements majeurs et structurants pour le métier et ses professionnels.

1138 adhérents, **73** rendez-vous du réseau à Paris et en régions rassemblant près de **2000** fundraisers, **2200** personnes formées à l'échelle nationale, la consolidation et l'animation d'espaces de parole, le succès de la deuxième édition de Giving Tuesday en France...

Toutes ces activités ont été menées en pleine maîtrise budgétaire permettant à l'AFF d'asseoir sa crédibilité et sa légitimité dans le secteur. Grâce à la richesse de son réseau, l'Association Française des Fundraisers évolue au quotidien dans un environnement stimulant. Les secteurs émergents se professionnalisent, les fundraisers montent en expertise, débutants et seniors échangent sur les enjeux du fundraising de demain. C'est ce dynamisme qui nous motive pour vous proposer des contenus toujours plus pertinents et en adéquation avec les réalités de votre métier.

En 2020, l'AFF continuera son action autour de trois axes stratégiques :

- Approfondir l'accompagnement des fundraisers,
- Renforcer son influence pour accroître l'impact des fundraisers sur leur environnement et développer la culture du don.
- Dynamiser la vie associative.

Si les projets sont nombreux pour cette année qui débute, nous avons un objectif : vous donner les moyens de travailler pour les causes d'intérêt général que vous défendez, car plus que jamais votre travail exige expertise et savoir-faire.

Nous ne le dirons jamais assez : l'AFF est avant tout votre association, celle de la communauté des fundraisers. C'est pourquoi nous restons à votre écoute tout au long de l'année et nous espérons vous retrouver très prochainement !

Rapport financier et annexes

34

1. Rapport financier
2. Annexes
3. Affectation du résultat
4. Budget réalisé 2019 et prévisionnel 2020



RAPPORT FINANCIER

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

35

CHIFFRES CLES : EXERCICE 2019

Les comptes de l'exercice 2019 font apparaître les principaux chiffres suivants :

Montants en Euros	31-dec-19	31-dec-18	Variation	
			en €	en %
Ressources et autres produits d'exploitation	1 500 640	1 446 839	53 801	3,7%
Total du Bilan	879 142	879 274	(132)	(0,0%)
Disponibilités (trésorerie)	178 284	193 005	(14 721)	(7,6%)
Résultat net comptable de l'exercice	11 674	33 923	(22 249)	(65,6%)

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS 2019

L'exercice 2019 a été caractérisé par une croissance des ressources d'exploitation de 53,8 k€ (+3,7%) par rapport à l'exercice 2018.

Le **résultat d'exploitation** s'élève néanmoins à 20,7 k€ soit 1,38% des ressources d'exploitation. Il est en diminution de 6 k€ par rapport à l'année antérieure.

Ceci s'explique par une croissance supérieure des charges (+4,19%) comparée à la croissance des ressources (+3,71%) sur l'exercice.

Le **résultat net** en 2019 est un excédent de 11,7 k€, contre un excédent de 33,9 k€ au titre de l'exercice 2018.

Au cours de l'exercice 2019, l'Association Française des Fundraisers a décidé la comptabilisation d'une **provision pour engagement de retraite**. Ce changement de méthode comptable, prévu par les textes, est considéré comme une méthode de référence conduisant à une meilleure information financière. L'impact de ce changement de méthode s'élève à 19.819 euros qui se décompose ainsi :

- Impact de -3.926 euros sur le résultat 2019,
- Impact de -15.893 euros sur les fonds propres de l'association.

BILAN ACTIF

Les principaux postes de l'actif sont :

Montants en Euros	31-dec-19	31-dec-18	Variation	
Actif				
			en €	en %
Actif immobilisé (montants nets)	130 728	159 186	(28 458)	(17,9%)
Créances	560 932	499 502	61 430	12,3%
- dont créances clients (montants nets)	538 621	451 654	86 967	19,3%
Trésorerie disponible	178 284	193 005	(14 721)	(7,6%)
- dont Livret A et Livret Epidor	100 897	100 421	476	0,5%
Charges constatées d'avance	9 197	27 581	(18 384)	(66,7%)
Total Actif	879 142	879 274	(132)	

Les principales variations s'analysent de la façon suivante :

Le poste « Actif immobilisé » est en diminution de 28,5 k€. Cette variation s'explique principalement par :

- la dotation aux amortissements de l'exercice - 37,5 k€
- l'acquisition de matériel informatique + 4,5 k€
- les travaux d'aménagement des locaux +3,4 k€

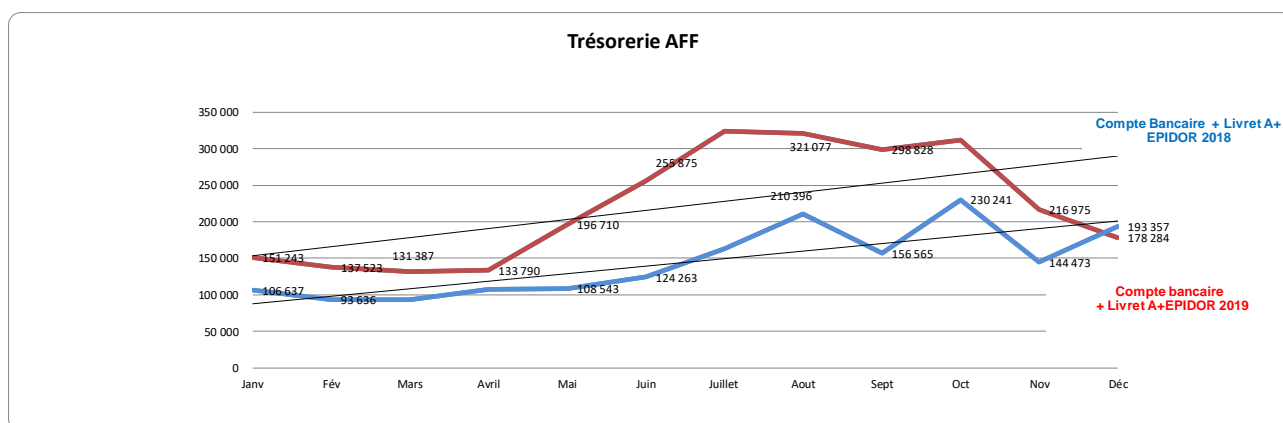
Le poste « Créances » s'élève à 560,9 k€, en augmentation de 61,4 k€ par rapport à l'exercice précédent.

Les créances clients s'élèvent à 539 k€.

Une part importante de ces créances relève de l'activité de formation (le Certificat Français du Fundraising à hauteur de 99 k€ et les journées de formation, dont un grand nombre de factures sont émises à des dates proches de la fin de l'exercice).

Par ailleurs 34 k€ sont liés à des créances douteuses dépréciées à hauteur de 28,5 k€.

Evolution de la trésorerie :



BILAN PASSIF

Montants en Euros	Passif	31-dec-19	31-dec-18	Variation	
				en €	en %
Fonds propres (hors résultat de l'exercice)		489 705	471 675	18 030	3,8%
Résultat de l'exercice		11 674	33 923	(22 249)	(65,6%)
Total Fonds propres		501 378	505 598	(4 220)	(0,8%)
Provision pour Risques et Charges		19 819	0	19 819	
Fonds dédiés		0	0	0	
Dettes financières		78 532	98 353	(19 821)	(20,2%)
Dettes d'exploitation		254 387	236 943	17 444	7,4%
Produits constatés d'avance		25 025	38 380	(13 355)	(34,8%)
Total Passif		879 142	879 274	(132)	

37

L'évolution des **fonds propres** avant affectation du résultat 2019 s'explique par les variations suivantes :

Montants en Euros	31-dec-18	↗	↘	31-dec-19
Fonds associatifs	36 619			36 619
Réserves	435 055	33 923	15 893	453 085
Report à nouveau	0		0	0
Résultat de l'exercice 2018	33 923		33 923	0
Résultat de l'exercice 2019		11 674		11 674
Total Fonds propres	505 598	45 597	49 816	501 378

Conformément aux décisions de l'Assemblée Générale du 24 mai 2019 approuvant les comptes 2018, l'excédent de 33 923 € constaté au titre de l'exercice 2018 a été affecté en réserves libres. Un prélèvement sur les fonds propres a été effectué au profit de la provision IDR

Les **dettes financières** à la clôture au 31 décembre 2019 pour 78,5 k€ correspondent au capital restant dû d'emprunt effectué auprès de la banque dans le cadre du financement de la refonte du site internet.

Les **dettes d'exploitation** à la clôture au 31 décembre 2019 (254 k€) sont composées principalement de :

- dettes fournisseurs (137,2 k€) dont :
 - ▶ 48,5 k€ au titre du CFF
 - ▶ 15 k€ concernant des honoraires pour l'accompagnement pédagogique du développement des journées de formation,
 - ▶ 10,4 k€ au titre des factures fournisseurs non parvenues au 31 décembre 2019,
 - ▶ 6,6 k€ concernant les honoraires d'expertise comptable,
 - ▶ 7,1 k€ au titre de la location de salle,
- dettes sociales et fiscales (TVA, caisses sociales...) pour 115,1 k€.

Les **produits constatés d'avance** s'élèvent à 25 k€ et concernent principalement les formations (21,2 k€) et les adhésions (7,7 k€).

COMPTE DE RESULTAT 2019

Montants en Euros	31-dec-19	31-dec-18	Variation	
			en €	en %
Ressources et autres produits d'exploitation	1 500 640	1 446 839	53 801	3,7%
Autres achats et charges externes	835 370	805 770	29 600	3,7%
Impôts et taxes	48 307	50 591	(2 284)	(4,5%)
Charges de personnel	552 943	530 058	22 885	4,3%
Dotations aux amortissements	37 572	29 136	8 436	29,0%
Dotations aux provisions	5 536	1 667	3 869	232,1%
Autres charges	163	3 101	(2 938)	(94,7%)
Engagements à réaliser sur ress. affectées (fonds dédiés)	0	0	0	
Total charges d'exploitation	1 479 891	1 420 323	59 568	4,2%
Résultat d'exploitation	20 749	26 516	(5 767)	(21,7%)
Résultat financier	56	295	(239)	(80,9%)
Résultat exceptionnel	(7 072)	10 640	(17 712)	(166,5%)
Impôts sur les sociétés	(2 060)	(3 528)	1 468	(41,6%)
Résultat net comptable	11 674	33 923	(22 249)	

Les ressources d'exploitation ont augmenté de 53,8 k€ (+3,7%) par rapport à l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 59,6 k€ (+4,2%) par rapport à l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par :

- ▶ L'augmentation de 29,6 k€ du poste « Autres achats et charges externes » (+3,7%), qui s'explique par plusieurs facteurs :
 - Recours à un cabinet de recrutement du personnel
 - Augmentation des formations effectuées à l'extérieur et réalisation de la conférence professionnelle qui n'avait pas eu lieu en 2018
- ▶ L'augmentation de 8,4 k€ du poste « Dotations aux amortissements » (+29%), qui s'explique par plusieurs facteurs :
 - Site internet sur une année complète vs 7 mois en 2018
 - Renouvellement du matériel informatique
- ▶ La diminution de 2,3 k€ du poste des impôts et taxes et versements assimilés, qui est notamment liée à la suppression de la taxe d'apprentissage
- ▶ L'augmentation de 22,8 k€ du poste « Charges de personnel » (+4,3%), qui s'explique par l'augmentation des salaires en 2019 et l'augmentation des indemnités dues aux départs de salariés.

L'exercice 2019 dégage un excédent de 11 674 € contre un excédent de 33 923 € au titre de l'exercice 2018.

1. Les produits

Les produits de l'exercice 2019 s'élèvent à 1 500,6 k€ contre 1 446,7 k€ au titre de l'exercice 2018, soit une augmentation de 3,7%.

Les produits de l'exercice se ventilent ainsi :

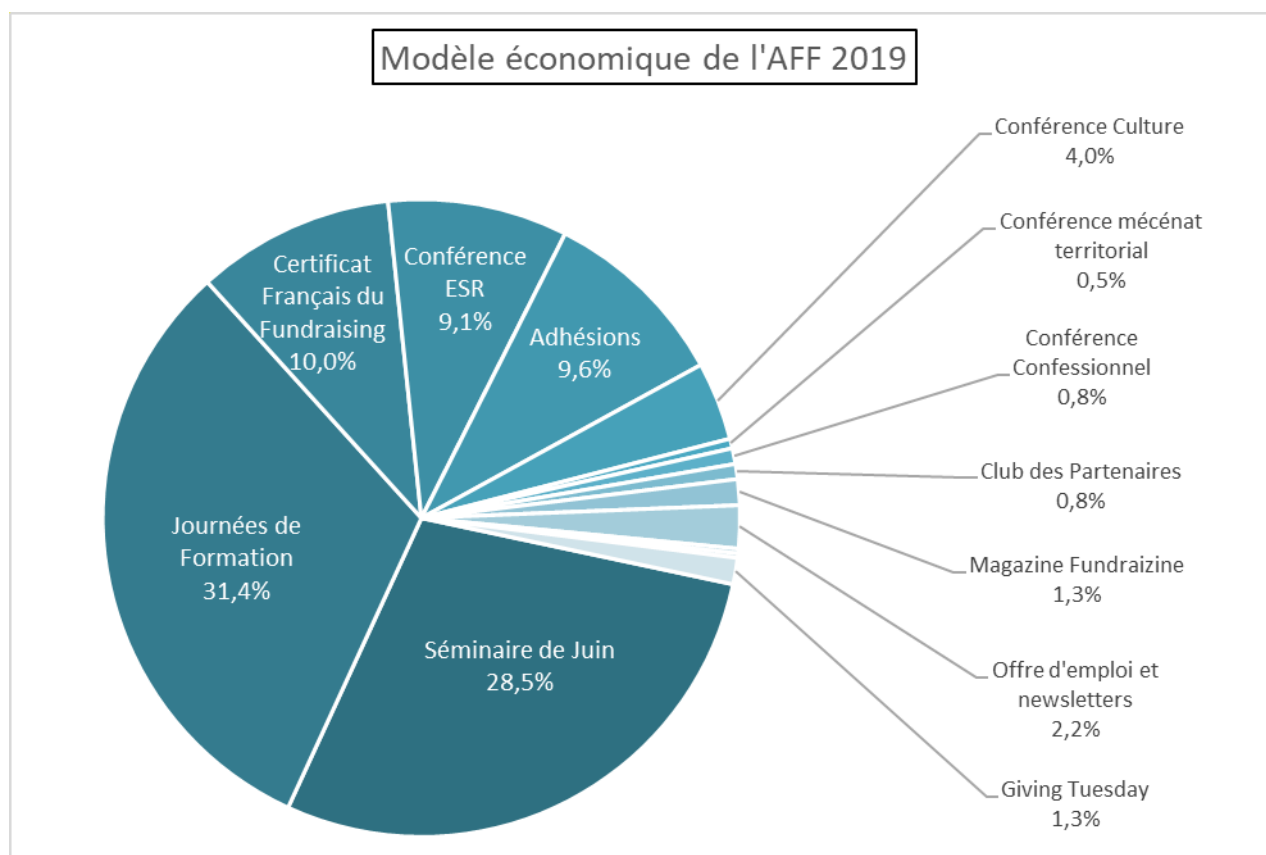
Typologie des ressources d'exploitation	Ressources 2019	En % des ressources totales d'exploit°	Ressources 2018	En % des ressources totales d'exploit°	Variation en k euros	Variation en %
Séminaire de Juin	428,3	28,5%	400,3	27,7%	28	7,0%
Journées de formation	471,1	31,4%	475,6	32,9%	(4)	(0,9%)
Conférence mécénat territorial	7,4	0,5%	8,3	0,6%	(1)	(10,9%)
Certificat Français du Fundraising	150,8	10,1%	184,4	12,7%	(34)	(18,2%)
Conférence Enseignement Supérieur, Recherche et Santé	137,0	9,1%	121,1	8,4%	16	13,2%
Conférence confessionnel	11,9	0,8%	0,0	0,0%	12	0,0%
Adhésions	143,6	9,6%	125,7	8,7%	18	14,3%
Conférence Culture	59,6	4,0%	58,6	4,0%	1	1,7%
Club des Partenaires	11,5	0,8%	11,5	0,8%	0	0,0%
Giving Tuesday	20,0	1,3%	0,0	0,0%	20	0,0%
Magazine Fundraizine	19,7	1,3%	20,4	1,4%	(1)	(3,1%)
offre d'emploi et newsletter	32,6	2,2%	29,2	2,0%	3	11,5%
Rencontres professionnelles (au national)	3,6	0,2%	6,3	0,4%	(3)	(42,4%)
Publication	3,4	0,2%	5,4	0,4%	(2)	(36,6%)
Total	1 500,6	100,0%	1 446,7	100,0%	54	3,7%

2. Analyse du modèle économique

2.1 Diversification du modèle économique

Le plus gros poste de ressources (avec 31,4%) est l'activité des journées de formation (ce poste représentait 20% des ressources en 2016). Le 2^{ème} poste de ressources est le séminaire francophone de la collecte de fonds dit « séminaire de juin ». Ces deux postes représentent ainsi 59,9% des ressources totales de l'association.

40



Note :

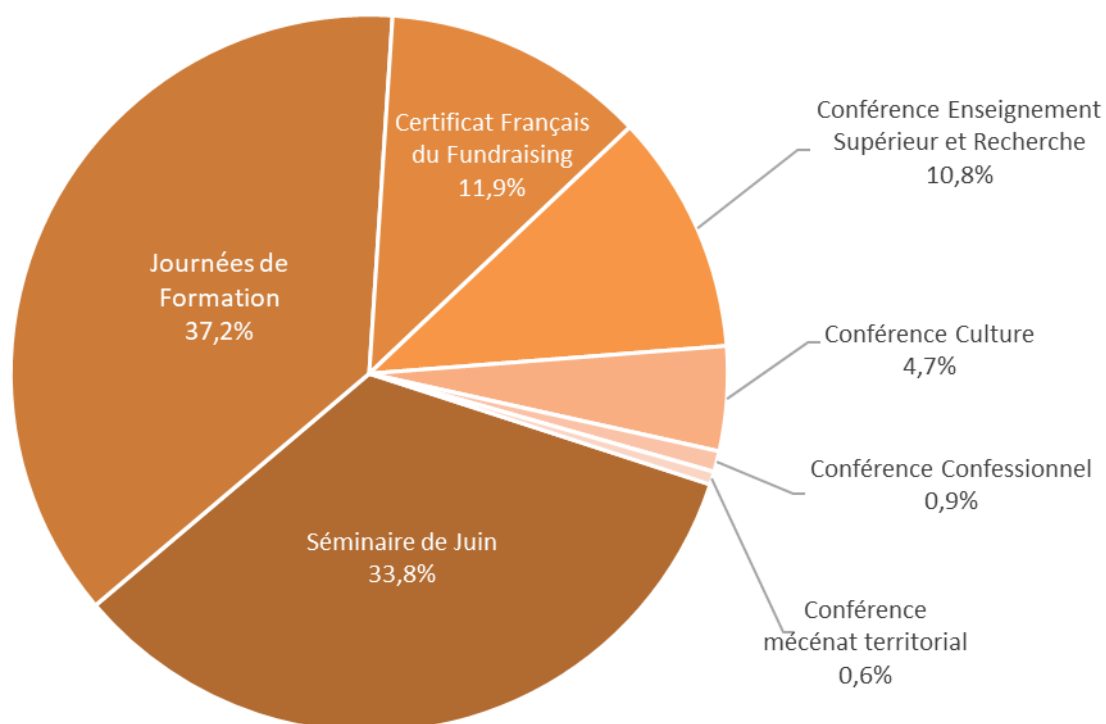
- Les partenariats sont inclus dans les recettes des conférences et séminaire.
- Les ressources liées au magazine Fundraizine correspondent à la vente d'espaces publicitaires.

2.2 Analyse de l'activité de formation

2.2.1 Répartition des recettes de formation :

Les ressources liées aux activités de formation (séminaire de Juin / Conférence Enseignement Supérieur, Recherche et Santé / Conférence Culture / Conférence confessionnel / Conférence mécénat territorial / Journées de formation / Certificat Français du Fundraising) représentent 1 266,2 k€, soit 84,4% des produits d'exploitation de l'organisation.

Répartition des recettes de formation 2019 sur les ressources d'exploitation liées à la formation



Note : les partenariats sont inclus dans les recettes des conférences et séminaire.

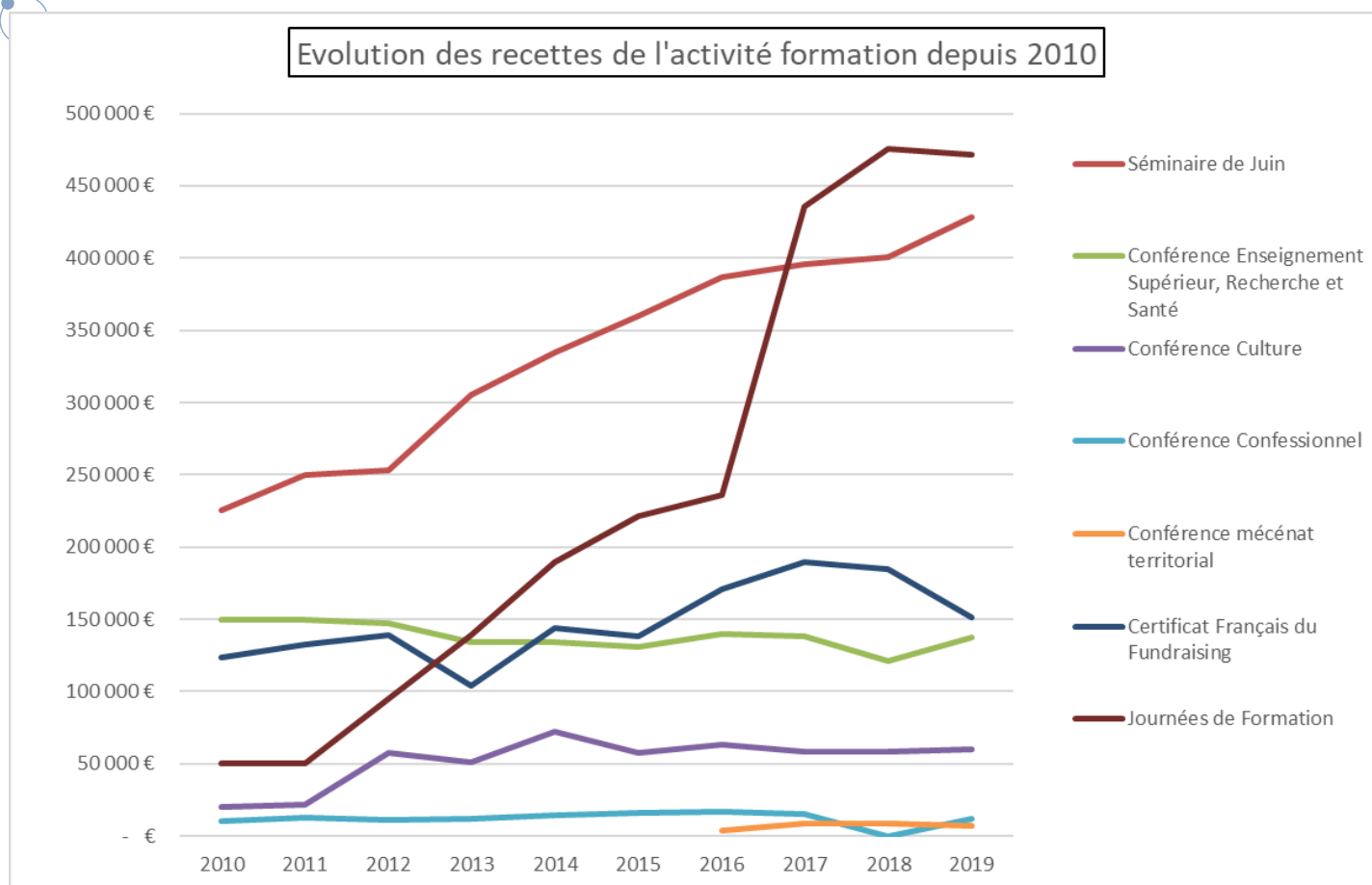
- Les « Journées de formation » s'élèvent à 471,1 k€ et représente 37,2% des ressources d'exploitation liées à la formation. Ces recettes représentaient 38% des ressources liées à la formation en 2018, elles sont en baisse de -1% par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse est due aux formations INTRA moins nombreuses sur l'année 2019.
- Le « Certificat Français du Fundraising » s'élève à 150,8 k€ et représente 11,9% des ressources d'exploitation liées à la formation, en baisse de 18% par rapport à l'exercice précédent dû à une baisse du nombre de stagiaires pour cette promo 2019.

Ces 2 activités représentent 49,1% des ressources d'exploitation liées à l'activité de formation contre 53% en 2018.

- Le « Séminaire de Juin » représente 33,8% des ressources d'exploitation liées à la formation, en croissance de 7% par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est due à un nombre de stagiaires plus important en 2019.
- La « Conférence enseignement supérieur, recherche et santé » s'élève à 137 k€ et représente 10,8% des ressources liées à la formation. Les recettes sont en augmentation en raison du nombre de partenaires qui a augmenté sur cette conférence.
- La « Conférence Culture » est stable et représente 4,7% des ressources d'exploitation liées à la formation.

- La « Conférence mécénat territorial et collectivité » représente 0,6% des ressources d'exploitation liées à la formation. Elle connaît une baisse de 11% en raison d'un nombre de stagiaires moins important en 2019.
- En 2019 la conférence dédiée au secteur confessionnel a été programmée contrairement à l'année 2018. Cette conférence représente 1% des ressources liées à la formation en 2019. Elle ne sera pas réalisée en 2020.

2.2.2 Evolution des recettes de formation depuis 2010



- Le séminaire francophone de la collecte de fonds dit « séminaire de juin » et la conférence ESR augmentent par rapport à 2018.
- Les journées de formation sont en légère baisse pour la 1^{ère} fois depuis 2011.
- Le Certificat Français du Fundraising est en baisse. Cette variation s'explique par le caractère sélectif de cette formation : afin de préserver la qualité, nous arbitrons parfois en faveur d'un nombre de participants moindre.
- La conférence Culture et la conférence mécénat territorial se stabilisent.
- La conférence dédiée au secteur confessionnel a été réalisée en 2019 contrairement à l'année 2018.

Les recettes de formations en étroite relation avec les dispositifs de prise en charge de la formation continue sont en baisse pour la première fois depuis 2011. Cette situation est très certainement en lien avec la réforme structurelle de la formation continue qui renforce les difficultés de financement. L'AFF est attentive à faire évoluer son offre et optimiser les chances de prise en charge de la formation des fundraisers.

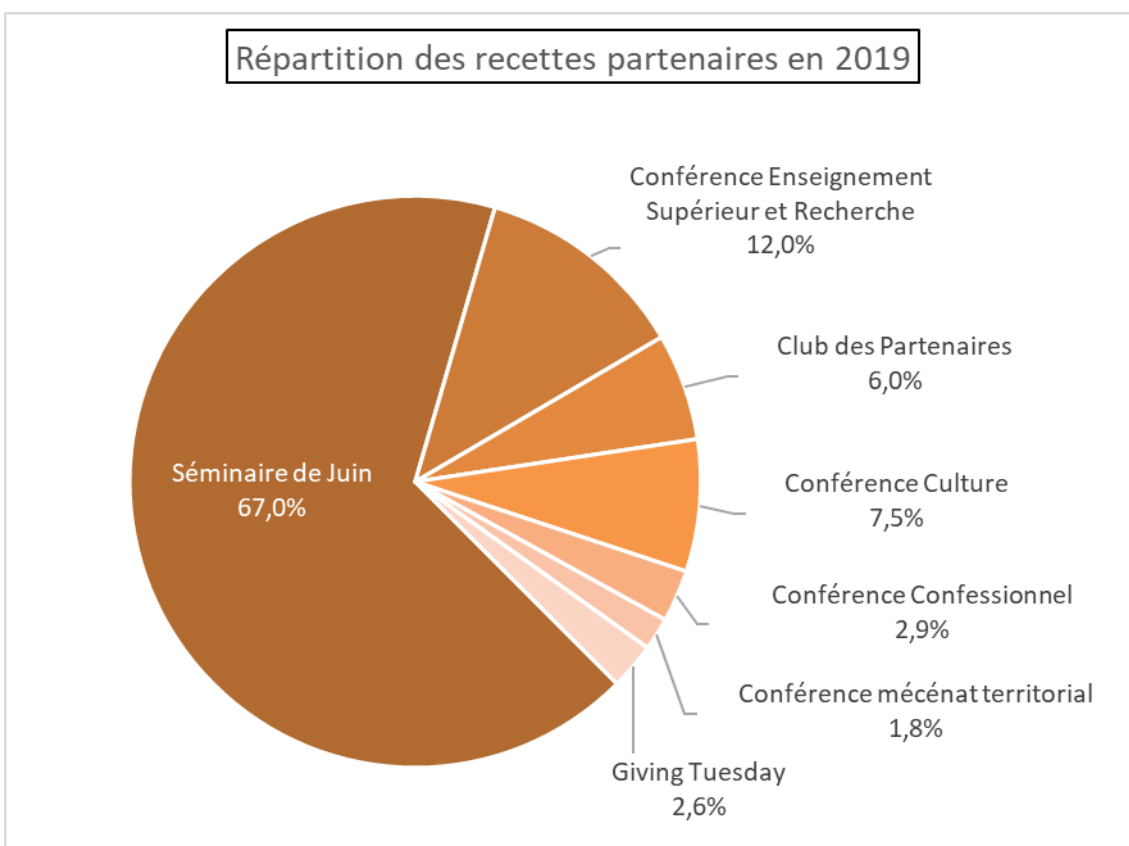
2.3 Adhésions & postes liés

Les adhésions s’élèvent à 143 620 € en 2019 contre 125 690 € en 2018 (soit +14%) et représentent 9,6% des recettes de l’exercice contre 8,7% en 2018. Le nombre d’adhérents est passé de 1002 en 2018 à 1138 en 2019 soit +13,6%.

2.4 Partenariats

Les ressources liées aux partenariats sont stables et leur part relative diminue. Elles s’élèvent à 190 100 € soit 12,7% des produits de l’AFF en 2019 contre 189 260 €, soit 13,1% des produits de l’AFF en 2018.

Les partenariats peuvent être intégrés aux grandes manifestations ou prendre la forme d’adhésion au « club des partenaires ». La répartition des recettes des partenariats est la suivante :



- Le **séminaire de juin** génère le plus grand nombre de partenariats avec 127 400 € et représente 67% des recettes de partenariat, (123 300 € en 2018). Ces recettes représentent 30% des recettes de cet évènement phare.
- La **conférence ESR** (enseignement supérieur et recherche) génère 22 900 € et représente 12% des recettes de partenariat, (35 760 € en 2018).
- Le **Club des Partenaires** lancé en 2007 représente 6% des recettes de partenariat de l’association pour un montant de 11 500 €.
- Les **jours dédiés à la culture** représentent 14 200 € contre 14 600 € en 2018.
- La **journée dédiée au mécénat territorial** génère 3 500 € contre 4 100 € en 2018.
- Le **mouvement Giving Tuesday** connaît cette année une première ressource liée aux partenariats.

2.5 Subventions et Dons

Au titre de l'exercice 2019, la fondation Daniel et Nina Carasso ainsi que la Fondation de France ont octroyé un don pour un montant total de 15 000€.

2.6 Avoirs, pertes et profits

L'apurement des créances irrécouvrables se poursuit pour se situer à un niveau normal compte tenu de l'activité. Les avoirs, pertes et profits sur exercices antérieurs viennent diminuer le résultat de l'exercice 2019 de 5 912 €. Le montant de ce poste s'élevait à 10 640 € en 2018 et venait augmenter le résultat.

3. Les charges de l'exercice

- **Au global, des charges d'exploitation en hausse :**

Le total des charges d'exploitation s'élève à 1 479 891 € en 2019 contre 1 420 323 € au titre de l'exercice 2018 soit une augmentation de 59 567 € (+4,2%).

- **Des frais de fonctionnement en hausse :**

Les frais de fonctionnement s'élèvent à 287 962 € en 2019, contre 276 627 € en 2018 soit une augmentation de 4%.

Cette croissance s'explique notamment par les frais liés à l'accompagnement pour la stratégie de développement de l'AFF ainsi qu'aux frais d'un cabinet de recrutement.

- **Une masse salariale en évolution :**

Les charges de personnel de 2019 s'élèvent à 572 864 € contre 545 244 € en 2018, soit une augmentation de 27,6 k€ (5,6%).

Cette évolution s'explique par des augmentations de l'équipe et par des départs.

4. Le résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice présente un excédent de 11 674 € contre un excédent de 33 923 € en 2018.

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi intégré en diminution des charges de personnel s'élevait à 13 931 € en 2018. Ce crédit d'impôt n'existe plus en 2019 mais il a été compensé par une baisse des cotisations patronales.

La crise sanitaire mondiale a un impact majeur sur l'activité de l'association dont le modèle économique présente une forte dépendance aux événements et formations présentiels.

Très tôt la direction de l'association et son Conseil d'Administration ont pris la mesure avec réalisme de l'impact de cette situation sur le budget prévisionnel de l'association présenté en Assemblée Générale avec un résultat déficitaire estimé à – 266k€.

Nous pouvons ici saluer la politique proactive en matière de constitution de fonds propres qui a prévalu durant les exercices précédents.

Néanmoins la trésorerie sera rapidement un sujet de préoccupation majeure et le sera très certainement tout au long de l'exercice 2020. Un ensemble de mesures ont été mises en place alliant une gestion prudente mais réaliste et une stratégie volontaire de maintien d'une présence auprès de nos adhérents :

- Activation du dispositif de chômage partiel
- Report des charges sociales
- Demande de remise exceptionnelle sur les loyers du premier trimestre
- Demande de prêt BPI pour un montant de l'ordre de 250 K€ (en cours)
- Activation d'un plan très proactif de recouvrement des créances

Dans ce contexte délicat, la gouvernance de l'association a souhaité affirmer une volonté forte d'assurer son objet social et de pouvoir poursuivre son accompagnement des fundraisers et n'a pas souhaité mettre fin aux projets structurants en cours qu'il s'agisse du chantier CRM engagé ou des recrutements en cours présentant un caractère incontournable pour la continuité de l'activité. Le choix a également été fait d'une transformation digitale de l'offre de formation lorsque cela était possible et des événements.

La crise sanitaire mondiale de 2020 engendre des changements dans l'organisation des événements. La conférence de fundraising dédiée au secteur de l'Enseignement Supérieur et la Recherche devait se tenir les 17 et 18 mars 2020, celle-ci n'a donc pas eu lieu.

L'AFF repense son offre afin d'apporter le soutien dont ont besoin les fundraisers :

- Des « lives » et des « webinars » gratuits ont été mis en place pour apporter soutien, information et échange à la communauté des fundraisers.
- Le séminaire francophone de la collecte de fonds (séminaire de juin) sera entièrement digital cette année.
- La conférence dédiée à la culture prévue en novembre donnera place cette année à une conférence multi-secteurs et dédiée à l'innovation.

ANNEXES

46

BILAN ACTIF

En euros	Exercice clos le 31 déc. 2019			Exercice clos le 31 déc. 2018
	Brut	Amortissements et provisions.	Net	Net
Frais de recherche et développement Concessions, brevets, droits similaires Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours	100.680	34.552	66.128	85.950
Constructions Installations tech., matériel & outillage Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes sur immobilisations	112.224	66.506	45.717	54.750
Prêts Autres immobilisations financières	18.882		18.882	18.486
TOTAL (I)	231.786	101.058	130.728	159.186
Avances et acomptes versés sur commandes Créances et comptes rattachés Autres créances . Fournisseurs débiteurs . Personnel . Organismes sociaux . Etat, impôts sur les bénéfices . Etat, taxes sur le chiffre d'affaires . Autres Valeurs mobilières de placement Disponibilités Charges constatées d'avance	2.408 567.058 16 139 172 1.468 10.918 7.190 178.284 9.197	28.437	2.408 538.621 16 139 172 1.468 10.918 7.190 178.284 9.197	12.108 451.654 131 19 23.402 9.123 3.065 193.005 27.581
TOTAL (II)	776.851	28.437	748.414	720.087
Charges à répartir sur plusieurs Exercices (III) Primes de remboursement des emprunts (IV) Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	1 008.637	129.495	879.142	879.274

BILAN PASSIF

47

En euros	Exercice clos le 31 déc. 2019	Exercice clos le 31 déc. 2018
. Fonds associatifs sans droit de reprise		
. Réserves	489.705	471.675
. Report à nouveau		
. Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	11.674	33.923
. Fonds associatifs avec droit de reprise		
. Legs et donations		
. Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
. Provisions réglementées		
TOTAL (I)	501.378	505.598
Provisions pour risques et charges	19.819	
TOTAL (II)	19.819	
Fonds dédiés		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes assimilées	78.532	98.353
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2.035	1.781
Fournisseurs et comptes rattachés	137.202	117.220
Autres	115.150	117.942
Produits constatés d'avance	25.025	38.380
TOTAL (IV)	357.945	373.676
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF	879.142	879.274

COMPTE DE RESULTAT (1ERE PARTIE)

48

En euros	Exercice clos le 31 déc. 2019			Exercice clos le 31 déc. 2018	Variation
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Prestations de Services	1 341.983		1 341.983	1 321.033	20.950
Montants nets produits d'expl.	1 341.983		1 341.983	1 321.033	20.950
Dotations et produits de tarification					
Subventions d'exploitation					
Dons			15.000		15.000
Cotisations			143.620	125.690	17.930
Autres produits			37	12	25
Reprises sur provisions					
Transfert de Charges				104	-104
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs					
Sous-total des autres produits d'exploitation			158 657	125 806	32.851
Total des produits d'exploitation (I)			1 500.640	1 446.839	53.801
Autres intérêts et produits assimilés			476	339	137
Différences positives de change					
Total des produits financiers (III)			476	339	137
Sur opérations de gestion			3.209	15.529	-12.320
Sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels (IV)			3.209	15.529	-12.320
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			1 504.325	1 462.708	41.617
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT					
TOTAL GENERAL			1 504.325	1 462.708	41.617

COMPTE DE RESULTAT (2EME PARTIE)

49

	Exercice clos le 31 déc. 2019	Exercice clos le 31 déc. 2018	Variation
	Total	Total	
Autres achats non stockés	303.354	289.861	13.493
Services extérieurs	253.873	243.584	10.289
Autres services extérieurs	278.143	272.325	5.818
Impôts, taxes et versements assimilés	48.307	50.591	-2.284
Salaires et traitements	393.199	381.937	11.262
Charges sociales	159.744	148.122	11.622
Autres charges de personnel			
Subventions accordées par l'association			
Dotations aux amortissements	37.572	29.136	8.436
Dotations aux dépréciations	1.610	1.667	-57
Dotations pour risques et charges	3.926		3.926
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
Autres charges	163	3.101	-2.938
Total des charges d'exploitation (I)	1 479.891	1 420.323	59.568
Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)	420	44	376
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Total des charges financières (III)	420	44	376
Sur opérations de gestion	9.120	4.889	4.231
Sur opérations en capital	1.160	0	1.160
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
Total des charges exceptionnelles (IV)	10.281	4.889	5.392
Impôts sur les sociétés (V)	2.060	3.528	-1.468
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)	1 492.651	1 428.785	63.866
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	11.674	33.923	-22.249
TOTAL GENERAL	1 504.325	1 462.708	41.617

ANNEXES

1. Evénements significatifs de l'exercice

L'exercice 2019 a été caractérisé par une croissance des ressources d'exploitation de 53,8 k€ (+3,7%) par rapport à l'exercice 2018.

Le résultat d'exploitation s'élève néanmoins à 20,7 k€ soit 1,38% des ressources d'exploitation. Il est en diminution de 6 k€ par rapport à l'année antérieure. Ceci s'explique par une croissance supérieure des charges (+4,19%) comparé à la croissance des ressources (+3,71%) sur l'exercice.

Le résultat net en 2019 est un excédent de 11,7 k€, contre un excédent de 33,9 k€ au titre de l'exercice 2019.

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Référentiel

Les comptes annuels de l'Association Française des Fundraisers ont été établis et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014 et aux règlements n°99-01, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, ANC n° 2014-03 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général, énoncés par l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Méthodes d'évaluation

2.1.1. Les immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles sont amorties sur leur durée estimée d'utilisation sur le mode linéaire. Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- Frais d'études et logiciels acquis : 1 à 3 ans
- Agencements : 5 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

2.1.2. Les valeurs mobilières de placement et autres instruments financiers

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'achat hors frais d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, elles sont évaluées à leur valeur probable de négociation.

La comparaison effectuée entre la valeur d'entrée dans le patrimoine et la valeur d'inventaire peut faire apparaître des plus-values ou des moins-values. Seules les moins-values latentes affectent le résultat de l'exercice sous forme d'une dépréciation.

2.1.3. Les créances

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée dès qu'apparaît un risque de non recouvrabilité.

2.1.4. Les provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges concernent les litiges éventuels et comprennent notamment les provisions destinées à couvrir les risques de reversement des ressources non consommées à la clôture de l'exercice.

2.1.5. Impôts

L'association est assujettie aux impôts commerciaux. La TVA s'applique sur les autres activités qui ne sont pas liées à la formation.

3. Notes explicatives sur le bilan

3.1. Immobilisations brutes

En euros	2018	↗	↘	2019
Incorporelles	100.680			100.680
Corporelles	104.270	9.878	1.925	112.224
Financières	18.486	397		18.882
Total	223.436	10.275	1.925	231.786

3.1.1. Immobilisations Incorporelles

Ce poste immobilisations incorporelles correspond essentiellement au développement du site internet.

3.1.2. Immobilisations corporelles

Ce poste est composé du matériel de bureau, du matériel informatique, du mobilier de bureau ainsi que les travaux d'agencement réalisés à la suite du déménagement.

L'augmentation de 9.878 euros concerne l'acquisition de matériel informatique et des travaux d'agencement de bureaux. La diminution de 1.925 euros correspond au changement d'aménagement de sol de bureau.

3.1.3. Immobilisations financières

Ce poste comprend essentiellement les dépôts de garantie des locaux. La variation de 397 euros correspond à l'ajustement de la garantie des nouveaux locaux situés au 14 rue de Liège.

3.2. Amortissements et provisions d'actif

En euros	2018	↗	↘	2019
Incorporelles	14.730	19.822		34.552
Corporelles	49.521	17.750	765	66.506
Financières	0			0
Total	64.251	37.572	765	101.058

3.3. Détail des immobilisations et amortissements

En euros	Brut	Amort	Net
Logiciels	100.680	34.552	66.128
Inst. Générales et Agencements	47.620	20.330	27.290
Mobilier de bureau	19.874	11.472	8.402
Matériel informatique	31.775	27.963	3.812
Mobiliers	12.955	6.741	6.214
Dépôts de garantie	18.882	0	18.882
Total	231.786	101.058	130.728

3.4. Etat des créances

En euros	Brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	18.882		18.882
Actif circulant et charges constatées d'avance :	598.567	598.567	
Total	617.449	598.567	18.882

Le poste « actif immobilisé » est composé des dépôts de garantie afférent aux nouveaux locaux.

Les créances du poste « actif circulant et charges constatées d'avance » sont composées principalement :

- ▶ Des créances clients pour 567,1 k€,
- ▶ Des impôts et taxes pour 1,5 k€
- ▶ De la TVA déductible pour 10,9 k€,
- ▶ Des charges constatées d'avance pour 9,2 k€.

3.5. Dépréciation d'actif

En euros	2018	↗	↘	2019
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers	26.827	1.610		28.437
Comptes financiers				
Total	26.827	1.610		28.437

3.6. Trésorerie

En euros	2018	2019	Variation
Valeurs mobilières de placement	0	0	0
Disponibilités	193.005	178.284	14.721
Total	193.005	178.284	14.721

3.7. Fonds propres

En euros	2018	↗	↘	2019
Fonds associatifs	36.619			36.619
Réserves	435.055	33.923	15.893	453.085
Report à nouveau	0			0
Excédent 2019		11.674		11.674
Excédent 2018	33.923		33.923	0
Total	505.598	45.597	49.816	501.378

L'excédent constaté en 2018 d'un montant de 33.923 euros a été affecté en réserves libres conformément à la décision de l'assemblée générale.

Un prélèvement sur les fonds propres a été effectué au profit de la provision IDR (voir paragraphe 3.8)

3.8. Provisions pour risques et charges et pour indemnités de départ en retraite

En euros	2018	↗	↘	2019
Prov. pour risques & charges	0	0	0	0
Provision pour engagement de retraite	0	19.819		19.819
Total	0	19.819	0	19.819

Au cours de l'exercice 2019, l'Association Française des Fundraisers a décidé la comptabilisation d'une provision pour engagement de retraite.

Ce changement de méthode comptable, prévu par les textes, est considérée comme une méthode de référence conduisant à une meilleure information financière.

L'impact de ce changement de méthode s'élève à 19.819 euros qui se décompose ainsi :

- Impact de -3.926 euros sur le résultat 2019,
- Impact de -15.893 euros sur les fonds propres de l'association.

3.9. Etat des dettes

En euros	Brut	A un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	78.532	19.820	58.712	
Dettes financières div.				
Fournisseurs	137.202	137.202		
Dettes fiscales & sociales	114.694	114.694		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2.492	2.492		
Prod. constatés d'avance				
Prod. constatés d'avance	25.025	25.025		
Total	357.945	299.233	58.712	

Les dettes du poste « fournisseurs » sont composées :

- ▶ Des dettes fournisseurs pour 126,9 k€,
- ▶ Des factures fournisseurs non parvenues pour 10,3 k€.

Les dettes du poste « dettes fiscales & sociales » sont composées principalement :

- ▶ De dettes sociales pour 91,3 k€
- ▶ De la TVA pour 23,1 k€.

Les dettes du poste « Autres dettes » sont composées principalement des avances clients et avoirs à établir.

4. Postes concernés par le chevauchement de l'exercice

Afin de respecter le principe comptable d'indépendance des exercices, l'association doit obligatoirement rattacher les charges et les produits à l'exercice auquel ils se rapportent.

4.1. Produits à recevoir

En euros	Montant
Immobilisations	0
Clients et comptes rattachés	96.066
Autres créances	
Total	96.066

Ce poste correspond aux factures à établir à la clôture de l'exercice.

4.2. Charges constatées d'avance

En euros	Montant
Charges constatées d'avance	9.197
Total	9.197

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4.3. Charges à payer

En euros	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10.320
Dettes fiscales et sociales	44.441
Autres dettes	0
Total	54.761

Les charges à payer correspondent principalement aux factures non parvenues, à la provision pour congés payés, aux différents impôts et taxes 2019 exigibles en 2020.

4.4. Produits constatés d'avance

En euros	Montant
Produits constatés d'avance	25.025
Total	25.025

Les produits constatés d'avance concernent essentiellement des formations, des adhésions et partenariats 2020 constatés en 2019.

5. Notes explicatives sur le Compte de résultat

5.1. Typologie des ressources

En k euros	2019
Séminaire de Juin	428,3
Conférence Enseignement Supérieur, Recherche et Culture	137,0
Certificat Français du Fundraising	150,8
Journées de formation	471,1
Conférence mécénat territoriale	7,4
Adhésions	143,6
Conférence Culture	59,6
Conférence Confessionnel	11,9
Club des Partenaires	11,5
Giving Tuesday	20,0

Site Web et Base de données	32,6
Magazine Fundraizine	19,7
Rencontres professionnelles (au national)	3,6
Publications	3,4
Total	1 500,6

5.2. Charges de personnel

En euros	2018	2019
Rémunération du personnel	381.937	393.199
Charges sociales	162.053	159.744
Taxes assises sur les salaires		
Crédit Impôt Compétitivité Emploi	-13.931	0
Total	530.059	552.943

Les charges de personnel ont augmenté de 22,9 k€ (4,3%) par rapport à l'année 2018.

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) s'élevait à 13.931 € en 2018. Ce crédit d'impôt n'existe plus en 2019 mais il est compensé par une baisse des cotisations patronales. Il été affecté à la reconstitution du fonds de roulement de l'association et au maintien de sa situation financière.

6. Autres informations

6.1. Effectif moyen

En euros	2018	2019	Variation
Cadres	5,1	5,6	0,5
Employés	5,6	3,9	-1,7
Total	10,7	9,5	-1,2

6.2. Rémunération des trois principaux dirigeants (Loi n°2006-586 du 23 mai 2006)

Les trois personnes entrant dans le champ d'application de la Loi sont :

La Présidente,
Le Trésorier,
La Déléguée générale de l'association.

Seule la Déléguée générale de l'association bénéficie d'une rémunération. Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle. Aucun membre dirigeant de l'association ne bénéficie d'avantage en nature.

6.3. Engagements et sûretés réelles consentis et reçus

Les engagements financiers s'entendent de ceux qui ne figurent pas au bilan, tels que par exemple les cautions, avals, hypothèques...

6.3.1. Engagements donnés

Les engagements en matière de pensions et retraites des salariés ont été comptabilisés.

6.3.2. Engagements reçus

Néant

6.4. Evénements post-clôture

La crise sanitaire mondiale a un impact majeur sur l'activité de l'association dont le modèle économique présente une forte dépendance aux événements et formations présentiels.

Très tôt la direction de l'association et son Conseil d'Administration ont pris la mesure avec réalisme de l'impact de cette situation sur le budget prévisionnel de l'association présenté en Assemblée Générale avec un résultat déficitaire estimé à - 266k€.

Nous pouvons ici saluer la politique proactive en matière de constitution de fonds propres qui a prévalu durant les exercices précédents.

Néanmoins la trésorerie sera rapidement un sujet de préoccupation majeure et le sera très certainement tout au long de l'exercice 2020. Un ensemble de mesures ont été mises en place alliant une gestion prudente mais réaliste et une stratégie volontaire de maintien d'une présence auprès de nos adhérents :

- Activation du dispositif de chômage partiel
- Report de charges sociales
- Demande de remise exceptionnelle sur les loyers du premier trimestre
- Demande de prêt BPI pour un montant de l'ordre de 250 K€
- Activation d'un plan très proactif de recouvrement des créances qui porte ses fruits

Dans ce contexte délicat, la gouvernance de l'association a souhaité affirmer une volonté forte d'assurer son objet social et de pouvoir poursuivre son accompagnement des fundraisers et n'a pas souhaité mettre fin aux projets structurants en cours qu'il s'agisse du chantier CRM engagé ou des recrutements en cours présentant un caractère incontournable pour la continuité de l'activité. Le choix a également été fait d'une transformation digitale de l'offre de formation lorsque cela était possible et des événements.

Proposition d'affectation du résultat

Association Française des Fundraisers - Proposition d'affectation du résultat :

2019

Résultat net (Après IS) 2019	11 674 €	Fonds propres <u>avant</u> affectation du résultat	
		Fonds associatifs	36 619 €
		Réserve pour projet associatif	0 €
		Réserves libres	453 085 €
		Report à nouveau	0 €
		Résultat net 2019	11 674 €
		Total Fonds propres avant affectation du résultat 2019	501 378 €

Proposition d'affectation du résultat 2019 :

Affectation proposée à l'AG :		Fonds propres <u>après</u> affectation du résultat	
Réserves libres	11 674 €	Fonds associatifs	36 619 €
		Réserve pour projet associatif	0 €
		Réserves libres	464 759 €
		Report à nouveau	0 €
		Résultat net 2019	0 €
		Total Fonds propres après affectation du résultat 2019	501 378 €

Budget réalisé 2019 et prévisionnel 2020

Activités	BP 2019			Réal 2019			BP 2020		
	Charges	Produits	Solde	Charges	Produits	Solde	Charges	Produits	Solde
Vie Associative	16 788 €	151 828 €	135 040 €	14 756 €	158 750 €	143 994 €	8 649 €	138 523 €	129 874 €
Adhésions	5 228 €	131 975 €	126 747 €	3 807 €	143 620 €	139 813 €	1 500 €	125 690 €	124 190 €
Animation du réseau et rencontres professionnelles	11 560 €	6 353 €	-5 207 €	10 839 €	3 630 €	-7 209 €	7 039 €	2 333 €	-4 706 €
Club des partenaires de l'AFF	0 €	13 500 €	13 500 €	110 €	11 500 €	11 390 €	110 €	10 500 €	10 390 €
Centre de ressources et communication	158 588 €	83 347 €	-75 241 €	150 036 €	75 683 €	-74 353 €	155 820 €	109 889 €	-45 931 €
Fundraizine	51 928 €	20 362 €	-31 566 €	51 722 €	19 725 €	-31 997 €	42 444 €	19 725 €	-22 719 €
Etudes et publication	2 080 €	3 764 €	1 684 €	1 522 €	3 385 €	1 863 €	11 850 €	15 385 €	3 535 €
Communication institutionnelle	28 681 €	0 €	-28 681 €	27 821 €	5 660 €	-22 161 €	22 746 €	6 660 €	-16 086 €
Giving Tuesday	30 000 €	30 000 €	0 €	23 490 €	20 000 €	-3 490 €	43 000 €	43 000 €	0 €
Site internet et base de données	45 900 €	29 221 €	-16 679 €	45 481 €	26 913 €	-18 568 €	35 780 €	25 119 €	-10 661 €
Formations	490 002 €	1 318 714 €	828 712 €	471 922 €	1 266 169 €	794 247 €	249 982 €	758 890 €	508 908 €
Séminaire de juin / format digitalisé	136 802 €	400 307 €	263 505 €	131 919 €	428 308 €	296 389 €	1 000 €	145 000 €	144 000 €
Conférence ESR - Santé (annulé en 2020)	54 473 €	135 030 €	80 557 €	52 476 €	137 028 €	84 552 €	20 140 €	0 €	-20 140 €
Conférence Culture (annulé en 2020) remplacée par conférence fundraising innovation	22 768 €	58 550 €	35 782 €	23 079 €	59 559 €	36 480 €	23 079 €	59 559 €	36 480 €
Conférence Confessionnel	4 341 €	9 600 €	5 259 €	3 671 €	11 860 €	8 189 €	0 €	0 €	0 €
Conférence Mécénat territorial / manque de visibilité sur septembre	9 703 €	10 766 €	1 063 €	8 334 €	7 398 €	-936 €	0 €	0 €	0 €
Fundraising académie - Formation INTER et INTRA	152 908 €	515 461 €	362 553 €	155 356 €	471 174 €	315 818 €	108 676 €	403 131 €	294 455 €
Certificat Français du Fundraising en partenariat avec l'ESSEC	109 007 €	189 000 €	79 993 €	97 087 €	150 842 €	53 755 €	97 087 €	151 200 €	54 113 €
Fonctionnement	863 805 €	0 €	-863 805 €	855 905 €	3 691 €	-852 214 €	862 045 €	2 721 €	-859 324 €
Salaires et charges sociales	578 182 €	0 €	-578 182 €	565 883 €	0 €	-565 883 €	598 543 €	0 €	-598 543 €
Frais de fonctionnement	281 263 €	0 €	-281 263 €	287 962 €	3 691 €	-284 271 €	263 502 €	2 721 €	-260 781 €
Impôts et taxes	4 360 €	0 €	-4 360 €	2 060 €	0 €	-2 060 €	0 €	0 €	0 €
Total après IS	1 529 184 €	1 553 888 €	24 705 €	1 492 619 €	1 504 293 €	11 674 €	1 276 495 €	1 010 023 €	-266 472 €